



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**

**(ACFCAM)**

**CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE**

**(CTFC)**



# **RAPPORT D'ACTIVITES DEUXIEME SEMESTRE 2010**



# SOMMAIRE

---

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
1. Le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C) .....	5
2. Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) .....	7
3. Les bailleurs de fonds .....	8
4. Les ressources humaines .....	8
5. Les moyens matériels .....	12
<b>PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE .....</b>	<b>13</b>
<b>I. APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC.....</b>	<b>14</b>
I.1.Appui au Processus de classement des forêts communales.....	14
I.2 Mission de l'ACFCAM auprès de la FNCOFOR en France, du 14 au 26 Octobre 2010.....	14
1.3. Atelier de réflexions sur les nouvelles dispositions de l'arrêté 520 et propositions de révision de la loi forestière .....	15
1.4. Participation du CTFC à l'atelier COMIFAC/ GTZ à Kinshasa sur le thème « Gouvernance forestière et standards pour une gestion durable » du 29 septembre au 1er Octobre 2010. ....	17
1.5. Annonce du 1er Congrès sur les forêts communales en Afrique Centrale du 03 au 06_Mai 2011 .....	18
<b>II. APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES .....</b>	<b>18</b>
II.1. Appui à l'aménagement forestier .....	18
II.2 Suivi des activités d'exploitation forestière .....	20
II.3. Appui à la création et au renforcement des capacités des CFC .....	21
II.4. Appui à la création et au renforcement des capacités des CPF/Projet FGSC.....	22
• <b>L'organisation des CFC et des CPF .....</b>	<b>25</b>
• <b>La planification et la répartition de leurs activités.....</b>	<b>25</b>
• <b>La vulgarisation de la législation et de la foresterie communale .....</b>	<b>25</b>
<b>III. APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE .....</b>	<b>26</b>
III.1. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL).....	26

III.2. Appui à la légalité du SIM PFNL.....	26
<b>IV. APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....</b>	<b>26</b>
IV.1. Appui à la réalisation des Etudes Socio Economiques (ESE) .....	26
IV.2. Atelier de formation des points focaux communaux VIH et des responsables du centre de promotion de la femme et de la famille sur le main streaming VIH au CTFC du 26 au 27 Août 2010 .....	27
<b>V. LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</b>	<b>28</b>
V.1. Activités changements climatiques et REDD+ du CTFC .....	28
V.2. Sensibilisation et suivi de mise en œuvre de l'EIE des forêts communales dans la Région de l'Est du 18 au 28 Août 2010.....	29
<b>VI.PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE .....</b>	<b>29</b>
VI.1.Agréments aux inventaires, sylviculture et EIE .....	29
VI.2. Conventions de l'ACFCAM/MINEP .....	30
VI.3.Publications du CTFC.....	30
<b>VII. ACTIVITES TRANSVERSALES.....</b>	<b>30</b>
VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA.....	30
VII.2. Lutte contre exploitation illégale des produits spéciaux à Messondo.....	30
VII.3. Bourses du SCAC à trois ingénieurs forestiers du CTFC/ACFCAM.....	31
VII.4. Participation du CTFC aux Conseils municipaux des Communes membres de l'ACFCAM.....	32
VII.5. Mission FFEM d'évaluation du PAF2C.....	32
VII.6. Atelier sur l' intercommunalité à Kribi .....	32
<b>PARTIE II : RAPPORT FINANCIER.....</b>	<b>33</b>
<b>I- RECAPITULATIF ACTIVITES MENEES PAF2C 2nd SEMESTRE 10.....</b>	<b>35</b>
<b>II- FINANCEMENT FFEM.....</b>	<b>36</b>
A- Décompte suivant budget 04 ans pour la période du 22/06/2010 au 25/12/2010.....	37
B- Réalisation suivant Objectif du PAF2C .....	40
C- Représentation graphique.....	41
D- Etats caisse d'avance .....	42

<b>III-</b>	<b>FINANCEMENT DE LA GTZ.....</b>	<b>43</b>
A-	Tableau synoptique des coûts et du financement (en euros*).....	43
B-	Décompte par objectif du PAF2C suivant BUDGET global.....	45
C-	Graphique des réalisations par objectif du PAF2C.....	46
<b>IV-</b>	<b>FINANCEMENT DU FGSC.....</b>	<b>47</b>
<b>V-</b>	<b>FINANCEMENT DE LA FAO.....</b>	<b>49</b>
<b>VI-</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACFCAM.....</b>	<b>50</b>
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>51</b>

# INTRODUCTION

Le second semestre 2010 vient de s'écouler. Avec des retombées positives et surtout des défis avenir à relever. Nous témoignons ainsi notre gratitude au Comité de pilotage du PAF2C pour le soutien qu'il a toujours apporté pour la mise en œuvre du programme.

## 1. Le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C)

Le « Programme d'appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C) » est le produit de la volonté conjointe de l'ACFCam (Association des Communes forestières du Cameroun) et du groupement FNCoFor/ONF (Fédération nationale des Communes forestières de France et son partenaire technique, l'Office national des Forêts) de renforcer le réseau des forêts communales en accompagnant le processus de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Ce programme bénéficie de l'appui financier de la Coopération allemande (GTZ) et Française (FFEM).

Le PAF2C se décline en six objectifs spécifiques :

- Assurer un appui institutionnel au processus de création des forêts communales et promouvoir le concept au sein de la comifac
- Aménager et gérer durablement les forêts communales
- Mieux valoriser les produits de la forêt communale
- Améliorer le niveau de vie des populations en encourageant les stratégies de développement local
- Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique
- Assurer la pérennité du Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC) et des cellules de foresterie communale.

Le programme se déroule sur une période de quatre années avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage et le CTFC comme maître d'œuvre.

Les bénéficiaires du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) sont les Communes membres de l'ACFCAM et leurs cellules de foresterie communale.

### 1.2. Le projet Fonds Gouvernance et Société Civile (FGSC)

Le « Fonds Gouvernance et Société civile » (FGSC) est un fonds réactif décentralisé, issu de la mise à jour de la Stratégie de coopération Canada-Cameroun approuvée en 2004. Cette stratégie révisée recommande d'accorder une attention accrue aux questions de gouvernance. En effet, la gouvernance devient à la fois une composante du programme et un thème transversal qui touche l'ensemble des activités de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) au Cameroun. Par conséquent, l'Agence doit renforcer la gouvernance sectorielle dans les domaines où elle est active soit, le secteur forêts, la reddition des comptes publics et le renforcement de la société civile. Elle doit en plus assurer une plus forte participation aux différents forums de dialogue politique. La réalisation efficace de cette stratégie de programmation est en grande partie liée à la qualité du dialogue de politique et à la coordination des activités avec celles des autres donateurs en adéquation avec la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement du Cameroun.

Depuis Juillet 2010, le Fonds finance un projet de l'ACFCAM sur le thème « *Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C)* »

L'objectif dudit projet vise à améliorer et créer un cadre pour la gestion forestière communale durable.

Les résultats attendus de ce projet sont :

- une participation accrue et transparente des parties prenantes (populations ; communes) à la gestion durable des forêts communales
- Le suivi de la gestion forestière communale s'est amélioré
- Les villages riverains aux forêts disposent des structures fonctionnelles pour leur participation à la gestion forestière
- Les parties prenantes sont mieux outillées pour mener à bien leurs missions et assumer leurs responsabilités respectives vis-à-vis de la forêt communale
- Les connaissances et habilités des CFC et CPF relatives à la gestion forestière se sont améliorées
- Les populations cibles sont mieux informées sur la dynamique de la gestion forestière
- La prise des décisions au comité national tire profit des propositions formulées dans les domaines concernés
- L'ACFCAM est à même d'assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet

Le projet se déroule sur une période de un an avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage et le CTFC comme maître d'œuvre.

Les communes cibles du projet sont : Djoum ; Dimako ; Messondo ; Lomié et Batouri.

### **1.3. Le Programme d'Appui ACP - FLEGT**

Afin de contribuer à la gestion durable des forêts et d'augmenter l'impact de celle-ci sur la réduction de la pauvreté, le Cameroun et l'Union Européenne ont conclu en mai 2010 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Cet accord vise à améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du Cameroun.

Dans ce contexte, un projet financé par l'Union Européenne est actuellement en charge de la mise en place d'un système de traçabilité du bois (projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun", sous la responsabilité du bureau SGS<sup>1</sup>). Ce système sera testé dans un site pilote sans doute dans la région Est du Cameroun et couvrira les différents titres forestiers, dont les forêts communales.

Le Programme d'appui ACP-FLEGT fournit aux pays ACP une assistance visant l'application du Plan d'action FLEGT de l'Union européenne et appuie leurs activités de collecte, analyse et dissémination des informations et des leçons apprises dans le cadre du processus FLEGT entre les groupes de parties prenantes des pays ACP.

Les appels à propositions sont organisés deux (02) fois par an et les Organisations gouvernementales et ONG, associations du secteur privé sont éligibles.

En début d'année 2010, L'ACFCAM/CTFC a répondu à l'appel à propositions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié par le biais de son Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'Appui ACP-FLEGT). La proposition de l'ACFCAM a été sélectionnée et en Septembre 2010, La FAO et l'ACFCAM ont signé un protocole d'accord où la FAO verse à l'ACFCAM une contribution financière d'un montant de

---

<sup>1</sup> Société Générale de Surveillance

USD 115,000 (cent quinze mille USD) pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT .



Photo 1 : cérémonie de signature du protocole d'accord FAO/ACFCAM le 23 Septembre 2010

## 2. Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) enregistrée le 30 juillet 2009 sous le N°001000/RDA/JO6/BAPP portant liberté d'association au Cameroun est l'agence d'exécution de l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCam) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C).

Le CTFC est chargé de :

- Appuyer les communes pour le classement de leur forêt communale, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'aménagement
- Appuyer le ministère chargé des Forêts dans sa contribution aux processus de classement et d'aménagement des forêts communales
- Appuyer les communes pour l'exploitation et la mise en marché des produits de leur forêt (bois et autres ressources)
- Appuyer la création d'entreprises (communales, coopératives ou privées) pour la valorisation locale des essences (scieries artisanales, ateliers de menuiserie)
- Promouvoir les initiatives de développement local centrées sur la forêt
- Appuyer la création de forêts par plantation, en particulier grâce à des opérations de compensation carbone conduites avec des collectivités locales européennes
- Appuyer la certification de l'origine légale des bois et de gestion durable des forêts
- Former des élus et des cadres municipaux et promouvoir la gouvernance locale
- Former de jeunes ruraux aux métiers de la forêt
- Réaliser des prestations de services pour le compte de communes.

Pour réaliser les activités lui permettant d'atteindre ses missions, le CTFC bénéficie d'appuis financiers de divers bailleurs de fonds au premier rang desquels le FFEM et la GTZ, au travers de conventions et accords de partenariats. Notons également les récentes contributions financières de la coopération Canadienne sur les activités de gouvernance forestière et du Programme d'appui ACP-FLEGT de la FAO sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT.

### **3. Les bailleurs de fonds**

#### **3.1. FFEM - AFD**

Le FFEM a continué à soutenir nos activités au cours de ce second semestre 2010. Le rapport financier du FFEM présente lesdites contributions.

#### **3.2. GTZ**

Reconnu comme principal partenaire du PAF2C avec le FFEM, la coopération allemande est restée mobilisée au cours du second semestre pour appuyer les activités programmées. Par ailleurs, elle vient de renouveler sa contribution sur les cinq prochaines années du Programme.

#### **3.3. La coopération Canadienne (Projet FGSC)**

Les activités de Gouvernance forestière ont démarré avec les financements de la coopération canadienne évalués à 50 000 euros environ sur un an.

#### **3.4. FAO (programme d'Appui ACP-FLEGT)**

Les activités sur le processus FLEGT des forêts communales ont démarré avec le soutien financier de la FAO.

#### **3.5. LE FEICOM**

Le FEICOM est intervenu à la demande des Communes pour le financement de la mission des maires des Communes forestières en France. Dans le cadre de ses missions ; il a financé de nombreux projets d'infrastructure et d'amélioration du cadre de vie des populations des communes forestières. Le rapport financier présente l'Etat de cette contribution.

### **4. Les ressources humaines**

#### **4.1. Organigramme du CTFC**

L'organigramme du CTFC a connu de modification au cours du deuxième semestre 2010.

Un nouveau chef d'Antenne CTFC Est a été recruté en la personne de Monsieur Youssoufa Maty.

Le contrat de l'AT DED Peter Rabus est arrivé à son terme et il sera remplacé à partir de janvier 2011 un nouveau AT DED recruté en la personne de Monsieur Jeroen Frans Herman Christiaan van der Horst, aménagiste forestier.

Les postes de l'Ouest et du Sud - Ouest restent toujours vacants dans l'organigramme.

Quatre ingénieurs forestiers ont été recrutés pour travailler uniquement sur le projet FLEGT/FAO de l'ACFCAM sur la base d'un contrat à durée du projet (01 an). Il s'agit de Messieurs MBARGA MESSI Joseph Anicet H ; ENGOLA AYO Oberlin Modeste ; OTTOU MBIDA Gaétan Fabrice ; TADJUIDJE K. TCHUENKAM Eric.

#### 4.1.1. PAF2C

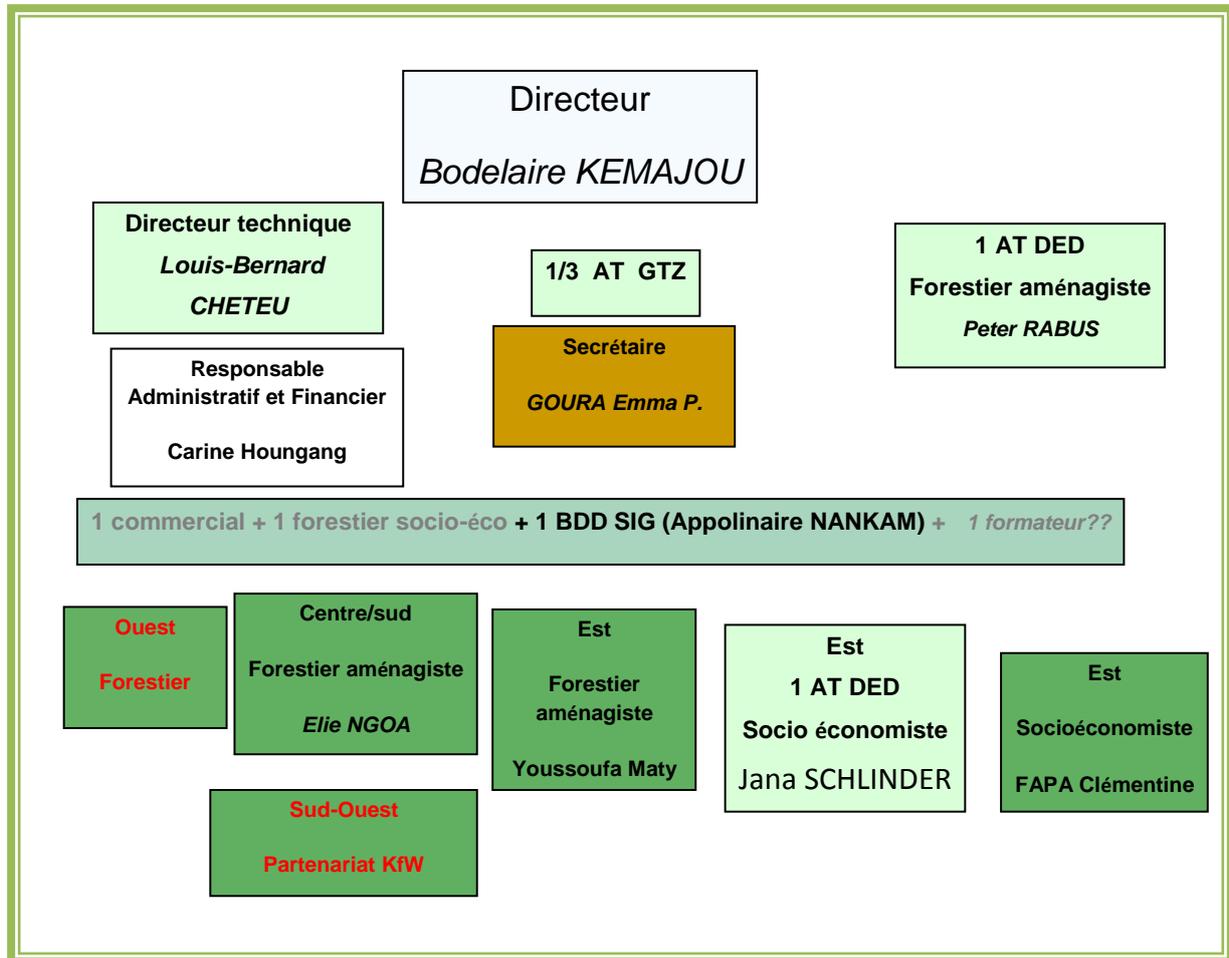


Figure 1 : Organigramme du CTFC 31 Décembre 2010

#### 4.1.2. Organigramme du projet FGSC

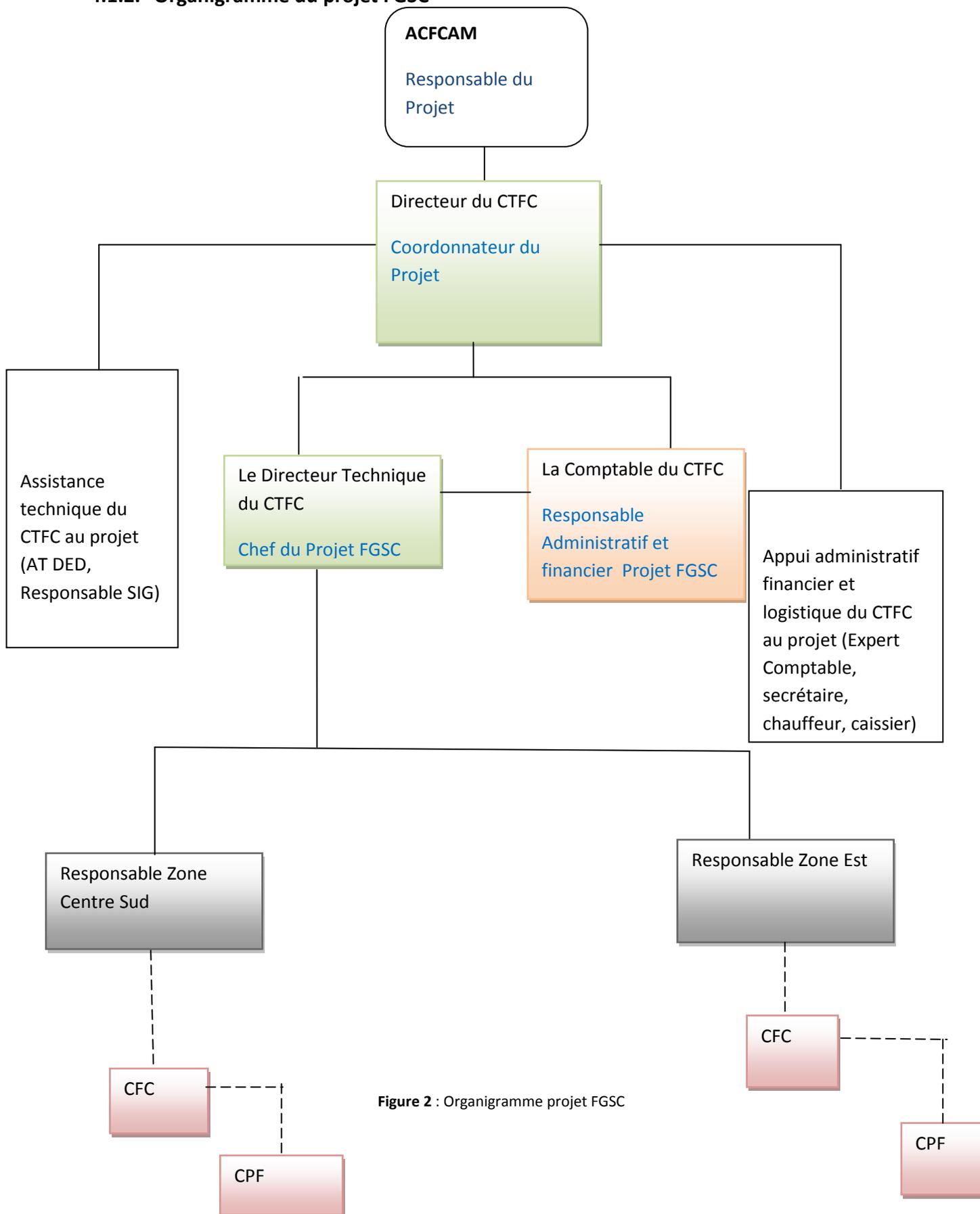
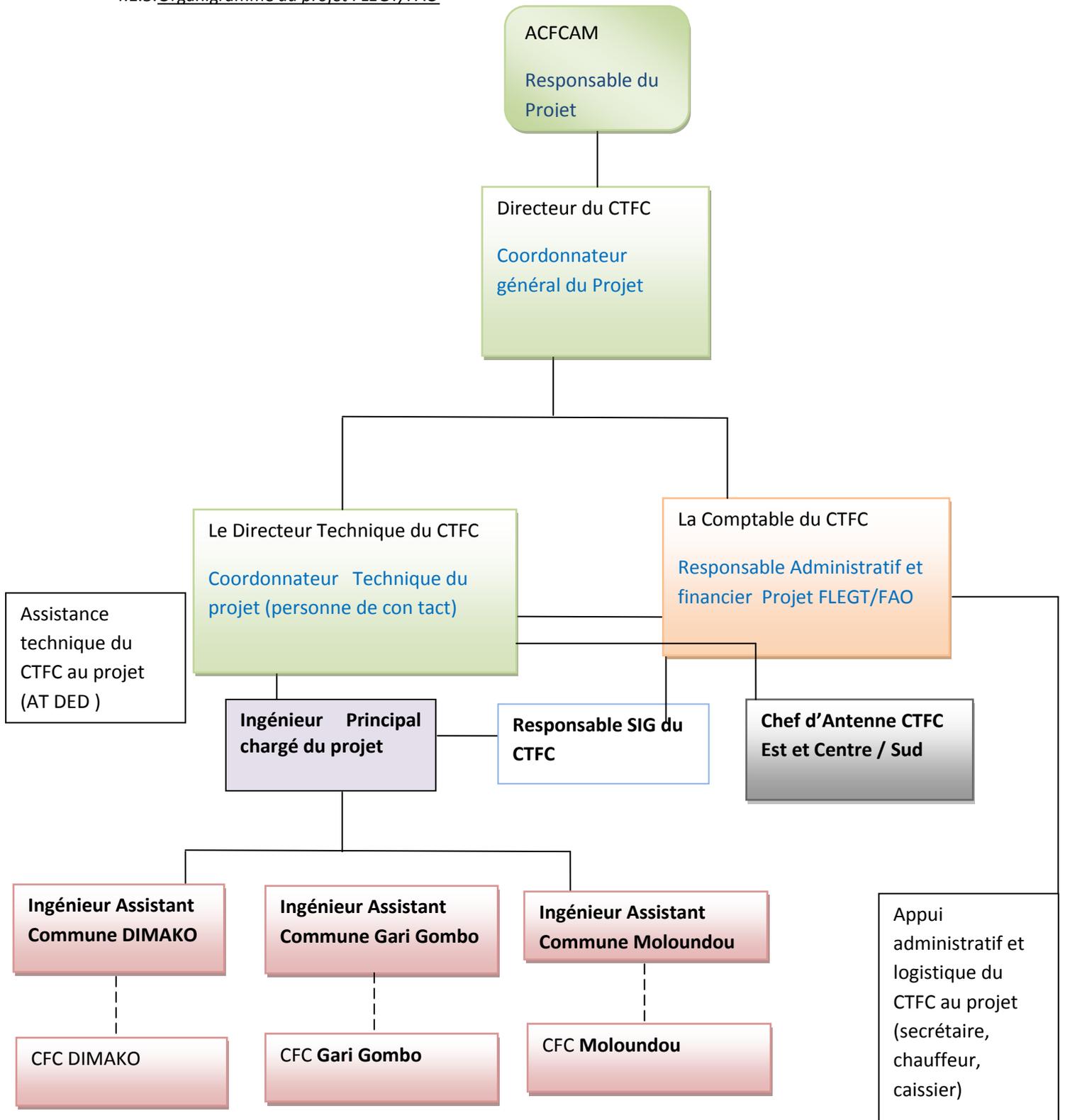


Figure 2 : Organigramme projet FGSC

4.1.3. Organigramme du projet FLEGT/FAO



4.2. Accueil des stagiaires au CTFC

Le CTFC accueille quatre stagiaires pour le moment:

- ❖ Monsieur Rabier Quentin Maurice, juriste, et Mlle TSOGO Mélanie Ermides, sociologue, dans le cadre d'un stage pré emploi à la suite d'une convention entre le CTFC et le Fonds National de l'Emploi pour une période de un (1) an pour s'occuper respectivement de secrétariat permanent de l'ACFCAM et des questions VIH SIDA au sein de l'ACFCAM/CTFC.
- ❖ Mlle AJARA NGOUNGOURE NJOUONKOU, Technicien des Eaux et Forêts, pour une durée de six (06) mois dans le cadre d'un stage d'imprégnation au PAF2C.
- ❖ Mme OBI Shirley AYUK, étudiante de DESS en biodiversité qui travaillera durant trois mois sur les aspects biodiversité au niveau des forêts communales de Dimako et Gari Gombo.

## **5. Les moyens matériels**

### ❖ **Véhicule :**

- Le véhicule d'occasion TOYOTA SURF est mis à la disposition de l'Antenne Est du CTFC sous la responsabilité du Chef d'Antenne.
- La 307 Peugeot est sous la responsabilité du Directeur du CTFC Monsieur Bodelaire KEMAJOU. Ce véhicule sert également de moyen de liaison pour l'Equipe CTFC à Yaoundé.
- Chacun des 2 AT DED est doté d'un véhicule, ces deux véhicules sont désormais utilisés dans le cadre des missions du CTFC.

### ❖ **Informatique :**

Tout le personnel du CTFC et AT du DED dispose d'un matériel informatique adéquat. Au cours du premier semestre 2010, 02 ordinateurs portables ont été achetés pour le Directeur et le Chef d'antenne Centre et Sud.

### **Mobilier :**

Le mobilier de bureau est en cours d'acquisition pour la nouvelle équipe.

### ❖ **Les locaux**

A Bertoua, avec l'arrivée de la nouvelle AT DED détachée à l'Antenne CTFC Est, le ProPSFE Antenne de l'Est accueillera désormais le personnel CTFC dans ses nouveaux locaux de Bertoua.

## **PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE**

## **I. APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC**

### **I.1.Appui au Processus de classement des forêts communales**

Le CTFC a au cours de ce semestre apporté son appui aux Communes membre de l'ACFCAM impliquées dans ce processus. La situation des dossiers de classement est la suivante :

Onze forêts communales sont aujourd'hui classées : Akom II, Dimako, Djoum, Dzeng, Gari gombo, Lomié, Messondo, Minta, Moloundou, Nanga Eboko et Yokadouma.

Pour six (06) autres communes, le dossier de classement est déjà soumis à la signature du Premier Ministre (Ambam, Efulan, Messamena/ Mindourou, Nguti, Salapoumbé et Yoko).

Les procédures de classement sont en cours dans 23 communes (Angossas, Ayos, Batouri, Bélabo, Biwong-Bulu, Doumaintang, Doumé, Ebolowa II, Makak, Massok, Mbang, Mengong, Mundemba, Mvangan, Ndélélé, Ndikiminéki, Ndom/Gambé/Nyanon, Ngoïla, Ngoulémakong, Sangmélina et Yingui).

### **I.2 Mission de l'ACFCAM auprès de la FNCOFOR en France, du 14 au 26 Octobre 2010**

Du 14 au 26 octobre 2010, une délégation constituée de dix Maires de communes forestières du Cameroun conduite par le Président de l'ACFCAM a effectué une mission auprès de la FNCOFOR en France sur le thème « Exploitation et commercialisation des bois récoltés dans les forêts communales conformément au plan d'aménagement ». Les objectifs de cette mission étaient de :

- S'informer sur les modes d'exploitation des forêts communales en France : exploitation en régie directe ou en régie d'entreprise, vente en bloc et sur pied.
- S'informer sur les modes de commercialisation des bois récoltés dans les forêts communales de France : vente en bloc et sur pied, vente de bois façonnés, vente à l'unité de produit, contrat d'approvisionnement
- Ebaucher, sous maîtrise d'ouvrage de l'ACFCAM, une stratégie d'exploitation et de commercialisation des bois issus des forêts communales du Cameroun
- Informer les industriels du bois français de l'offre des communes forestières du Cameroun en bois d'origine légale, en particulier les essences de promotion
- Identifier un processus de certification des forêts communales du Cameroun dans la perspective d'un partenariat avec le « cluster-bois » de Yaoundé
- Participer à l'Assemblée Générale ordinaire de COFOR-International.

Au programme des visites de la délégation des élus du Cameroun : rencontres d'élus communaux en charge de la gestion forestière, vente de bois communaux par adjudication, visite d'entreprises de transformation... .



*Photo 2 : la délégation de l'ACFCAM en France*



*Photo 3 : visite d'un chantier forestier en Alsace*

Cette mission de l'ACFCAM en France a permis de consolider les liens de coopération décentralisée entre les Communes forestières du Cameroun et d'Europe, de s'imprégner des possibilités et opportunités en matières de construction bois et de coopération intercommunale sur la valorisation des forêts communales.

Les opérateurs économiques européens de la filière Bois ont apprécié les échanges avec les Elus camerounais sur les possibilités de commercialisation des bois respectant les normes de légalité et de traçabilité. Des partenariats devraient être développés en ce sens.

### **1.3. Atelier de réflexions sur les nouvelles dispositions de l'arrêté 520 et propositions de révision de la loi forestière**

Le CTFC a organisé un atelier de réflexions sur les nouvelles dispositions de l'arrêté conjoint n°0520 du 28 juillet 2010 et les propositions de révision de la loi forestière en son siège à Yaoundé les 9 et 10 septembre 2010 sous la présidence de Mr Samuel Ebia Ndong, directeur des forêts au MINFOF. La facilitation de l'atelier était assurée par Ibrahim Soaré Njoya, chargé d'études assistant n°1 à la Cellule de Suivi du MINFOF.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Amener les Communes membres à prendre connaissance et à s'imprégner du nouvel arrêté conjoint 0520/MINATD/MINEFI/MINFOF du 28 juillet 2010 fixant les modalités d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinés aux Communes et aux Communautés villageoises riveraines.

- Accompagner les communes forestières à participer et à formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière.



**Photo 4 : participants à l'atelier**

Aux termes des deux journées de travaux, les Maires ou leurs représentants constatent :

- Que cet arrêté conjoint 0520 disposent des lacunes à la fois juridiques et techniques pour son application ;
- Que cet arrêté va engendrer plus de problèmes qu'il ne va apporter des solutions au regard des constats techniques et juridiques qui ont été faits ;
- Que cet arrêté remet en cause certains principes contenus dans les Lois de décentralisation, et qu'à ce titre, le principe même de la hiérarchie des normes juridiques ait été malmené par ledit arrêté ;
- Que les propositions faites par les Maires en phase avec le processus de décentralisation et le terrain pour l'élaboration de cet arrêté n'aient pas été prises en compte dans la mouture finale de l'arrêté ;
- Que le processus de consultation et d'information des Maires par le bureau de ACFCAM et le CVUC n'a pas été satisfaisant au regard des enjeux de l'arrêté 0520.

Tenant compte de ces constats ci-dessus, les Maires ou leurs mandataires décident :

- Que, malgré les lacunes et les insuffisances de l'arrêté, les Communes s'engagent à contribuer activement à sa faisabilité sur le terrain dans le respect des textes en vigueur en collaboration avec les parties prenantes;
- Que le CTFC prépare dans un délai court, le rapport technique sur les constats et les difficultés de mise en application de cet arrêté. Ce rapport pourrait être enrichi par l'avis d'un expert juridique ;
- Que ce rapport, avec les propositions concrètes d'application, soit transmis aux différents Ministères concernés et à la Primature pour amélioration des textes d'application : circulaire
- Que les initiatives et décisions engageant les COFOR en général et particulièrement l'ACFCAM recueillent d'emblée l'avis des Maires, soit par convocation d'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire à la charge de chaque Commune, soit par consultation téléphonique ;
- Que tout projet d'accord ou de convention entre l'ACFCAM et les partenaires nationaux et internationaux soit porté à la connaissance des Maires ;
- Que l'avis d'autres organisations impliquées dans la foresterie communale soit recueilli pour la mouture finale des propositions de révision de la Loi forestière ;
- Que le bureau de l'ACFCAM produise un rapport d'activité technique et financier semestriel et un plan de travail annuel, avec budget et stratégie de financement ;
- Que chaque Maire s'engage dans les activités de Lobbying politique pour défendre les initiatives et projets des COFOR ;
- Que toutes les Communes de l'ACCAM préparent des délibérations pour engager le FEICOM à régler directement leur cotisation auprès de l'ACFCAM. Ces délibérations accompagnées de la lettre du Maire devraient être transmises au FEICOM avec Copie à l'ACFCAM avant janvier 2010.
- Que les partenaires nationaux et internationaux continuent de soutenir le PAF2C qui apparaît aujourd'hui comme un projet innovant, répondant aux préoccupations des communes de part sa proximité avec le terrain et sa capacité à produire des résultats satisfaisants au regard des moyens qui lui sont dédiés et en comparaison avec d'autres projets et programmes existants.

#### **1.4. Participation du CTFC à l'atelier COMIFAC/ GTZ à Kinshasa sur le thème « Gouvernance forestière et standards pour une gestion durable » du 29 septembre au 1er Octobre 2010.**

Grâce à un appui financier du programme d'appui GTZ au PSFE, le CTFC à travers son Directeur Technique a participé du 29 Septembre au 1<sup>er</sup> Octobre 2010 à l'atelier sur la « Gouvernance forestière et standards pour une gestion durable.

En effet, la promotion d'une gestion durable des forêts est considérée comme étant d'une importance cruciale pour préserver les forêts tropicales humides en tant que haut lieux de biodiversité, espace de vie des populations indigènes, ressource importante pour le développement économique et « poumon vert » pour atténuer le changement climatique. La demande en matière de normes et de structures de gouvernance forestière sont élevées, et les liens réciproques entre les normes de durabilité volontaires et les processus réglementaires devraient gagner en importance et devenir un facteur essentiel pour la préservation des forêts tropicales.

L'objectif de l'atelier était de réunir les principales parties- prenantes du bassin du Congo en termes de processus de réglementation (représentants gouvernementaux des pays producteurs (COMIFAC) et consommateurs (UE), les promoteurs et les utilisateurs des normes forestières volontaires (système de certification forestière, secteur privé, ONG) afin de discuter et d'évaluer l'applicabilité des systèmes de normes dans les politiques de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de ses Etats membres nationaux ainsi que les évolutions possibles.



Photo 5 : présentation du CTFC à Kinshasa

L'exposé du CTFC portait sur « le FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance & Trade et foresterie communale : opportunité pour le marché domestique de bois » ; il était question pour le CTFC de présenter le concept de foresterie communale au niveau de la sous région, son cadre légal et réglementaire et sa situation aujourd'hui au Cameroun. Les relations FLEGT, Foresterie communale et marché domestique de bois ; les profits que peuvent en tirer les Forêts Communales du FLEGT ; les enjeux du FLEGT pour les utilisateurs forestiers communaux et enfin Comment la foresterie Communale peut être une opportunité pour le marché domestique de bois au Cameroun.

## 1.5. Annonce du 1er Congrès sur les forêts communales en Afrique Centrale du 03 au 06

Mai 2011



Ce deuxième semestre était marqué par l'autorisation de la présidence de la république de l'organisation au Cameroun du 1<sup>er</sup> congrès sur les forêts communales en Afrique centrale ; la finalisation par le CTFC des termes de référence dudit Congrès et son annonce pour la période du 03 au 06 Mai 2011.

En effet, les Communes forestières du Cameroun et de France membres de COFOR-International et leurs partenaires de la Coopération Allemande (GTZ) et Française (FFEM) souhaitent promouvoir le concept de foresterie communale auprès des collectivités territoriales des pays d'Afrique Centrale membres de la COMIFAC à travers l'organisation d'un congrès des élus des collectivités locales des 10 Etats membres motivés par la création et la gestion durable de forêts communales assises sur le domaine forestier permanent, pour une mise en œuvre effective de la décentralisation.

L'objectif général de ce congrès est de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités territoriales en Afrique Centrale dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre le changement climatique, conformément au plan de convergence de la COMIFAC et des engagements de la COP 15 de Copenhague (REDD+). Spécifiquement, il s'agira de :

- ❖ Faire connaître, partager et situer dans leur contexte institutionnel les initiatives africaines de création et de gestion durable de forêts communales ;
- ❖ Définir une stratégie commune d'organisation des communes forestières et de création des forêts communales dans l'espace COMIFAC, dans le but de lutter contre l'exploitation illégale, le défrichement ou la dégradation des forêts et d'assurer leur gestion durable, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ;
- ❖ Identifier un ou plusieurs projets régionaux conformes à cette stratégie.

## II. APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES

L'aménagement des forêts communales est le cœur du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C). Ainsi La **composante 2** a pour objectif d'aménager et gérer durablement les forêts communales. Il est question d'appuyer les communes dans la prévision budgétaire des activités relatives à la réalisation du plan d'aménagement, sa mise en œuvre à travers des stratégies propres à chaque commune.

### II.1. Appui à l'aménagement forestier

Les activités du CTFC au cours du second semestre se résument ainsi qu'il suit par commune :

Commune de Lomié :

Le CTFC a apporté son appui à la réalisation des inventaires d'aménagement de la forêt communale de Lomié.

Commune de Messondo :

- Le plan d'aménagement de la commune de Messondo a été approuvé par le MINFOP.

-Le CTFC a élaboré les TDR pour l'inventaire d'exploitation de la première assiette annuelle de coupe.

Commune de Nanga Eboko :

A la demande de Monsieur le Maire de la Commune de Nanga Eboko, le CTFC a apporté ses observations au draft du plan d'aménagement de la forêt communale qui a été réalisé par le bureau

d'étude SERBIE qui s'est chargé des enquêtes sociales auprès des villages riverains, de la validation du plan de sondage de la FC et des travaux d'inventaire d'aménagement.

Commune de Yoko :

La commune de Yoko avec l'appui du CTFC a élaboré un projet de demande de financement de 20 000 000 FCFA pour son inventaire d'aménagement par le PNDP qui a été validé lors du conseil municipal élargi aux sectoriels (COMES) du 16 au 17 septembre 2010. Le projet a été accepté par le PNDP sous la condition d'attendre l'arrêté de classement avant d'être mis en œuvre.

Communes de Dimako, Moloundou, Gari Gombo, Yokadouma, Messondo, Nanga Eboko : Projet FLEGT/FAO

Dans le cadre du projet de l'ACFCAM dont l'objectif est de travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT ; ce semestre a été marqué par l'organisation de la réunion de lancement dudit le 18 novembre 2010 – CTFC – Yaoundé.

En effet, il avait été demandé par la FAO à chaque projet financé par le programme d'appui ACP-FLEGT de produire un rapport de démarrage détaillé dans le mois suivant la signature du Protocole d'accord.

Il s'agit d'un document essentiel devant permettre à l'Unité de Gestion du Programme ACP-FLEGT de pouvoir apprécier des avancements du projet au cours de sa mise en œuvre.

La personne de contact au sein de l'organisation partenaire était le responsable de la formulation de ce rapport de démarrage qu'il a rédigé, au travers d'un forum d'échange multi acteurs.

Le but de cette réunion était de Présenter les objectifs du projet, de récolter les réactions des autres parties prenantes au travers d'un forum d'échange multi acteurs et d'Identifier les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet.

Les communes de Dimako, Moloundou, Gari Gombo, Yokadouma, Messondo, Nanga Eboko, Lomié, Nguti, Batouri ont participé activement aux différents travaux de groupes qui ont permis d'observer les implications avec le projet traçabilité ; de voir le système de traçabilité à mettre en place dans les forêts communales pilotes ; de planifier l'exploitation dans les forêts communales à mettre en place , la diffusion des résultats. Ces travaux ont conduit à des propositions sur la mise en œuvre du projet.



Photo 6 : participants à la réunion de lancement du projet FLEGT/FAO

**Elaboration de modèle de Contrat type FC**

Un contrat type pour les Communes en exploitation a été élaboré avec l'appui de la FNcofor afin de servir de modèle pour les Communes qui souhaite passer des contrats avec des partenaires ou exploitants privé

## II.2 Suivi des activités d'exploitation forestière

### Commune de Dimako :

Au cours de ce semestre, le suivi des opérations d'exploitation a été réalisée dans le but d'observer le mode de production, l'équipe d'exploitation, l'organisation du travail, les relations avec les communautés riveraines et enfin évaluer la rentabilité économique de l'opération afin d'augmenter les recettes et réduire les dépenses dans la commune de Dimako. L'objectif était de faire un diagnostic d'exploitation forestière au sein de la forêt communale. Il s'agissait spécifiquement de suivre les activités de chaque étape de l'exploitation. En commençant par la prospection, l'abattage ; le débardage, l'organisation de l'équipe du chantier et la rencontre des certains membres de l'exécutif communal tels que le premier adjoint au Maire, les conseillers municipaux et quelques membres du comité Consultatif de Gestion de l'exploitation forestière.



Photo 7 : suivi de l'exploitation dans le FC de Dimako

### Commune de Djoum :

Au mois d'octobre 2010, le suivi d'exploitation de la FC de Djoum s'est fait avec comme résultat : C'est l'assiette de coupe quinquennale qui est en exploitation et fait 2500 ha. Un état des recettes qui dépassaient déjà 100 millions de francs et bien sûre la taxe d'abattage qui est reversée à la commune. On a aussi noté la présence d'un concessionnaire minier CAMINEX qui a obtenu une licence d'exploration des gisements de fer à Nkout et sur une partie de la forêt communale (Mnt NGOA). Caminex utilise les voies routes de la forêt communale et pour cela, elle à fait des concessions avec la commune.



Photo 8 : Le DT CTFC et l'aménagiste Centre/Sud du CTFC échangeant avec le Chef de chantier dans la FC de Djoum

photo 9 : Vue des activités d'exploitation dans la FC de Djoum

### **II.3. Appui à la création et au renforcement des capacités des Cellules de Foresterie Communale (CFC)**

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) organe technique de l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun), est chargé d'encadrer les communes partenaires dans la gestion des ressources forestières.

Sur la base d'une analyse des besoins de formation des acteurs impliqués dans la gestion des forêts communales réalisée conjointement avec la GTZ ProPSFE, le CTFC a identifié la nécessité de création et de renforcement des capacités des communes, spécifiquement les organes techniques appelées communément « les cellules de foresterie communale » (CFC), chargés de la gestion des forêts communales. A cet effet, au cours du second semestre 2010, le CTFC a organisé trois sessions de formation respectivement à Messondo, Lomié et Djoum. La première session avait été organisée à Dimako au courant premier semestre 2010.

L'objectif général de ces formations est de faire acquérir aux chargés de la gestion de la forêt communale, les connaissances, aptitudes et attitudes afin qu'ils concourent de manière efficace à la mise en œuvre de la foresterie communale.

Les participants étaient au nombre de 16 dont 15 hommes et une femme représentant les communes suivantes : Messondo, Moloundou, NdiKiniméki, Batouri, Dimako, Djoum, Doumé, Lomié, Messamena, Mindourou, Salapoumbé, Yoko, Yokadouma, Nguti, Bélabo, Gari-gombo. Les différents modules dispensés au cours de ces formations ont porté sur l'inventaire multi-ressource ; l'inventaire d'exploitation ; le processus de l'APV/FLEGT ; la mise en œuvre du plan d'aménagement ; l'introduction au SIG et Cartographie ; les opérations d'exploitation (trilage, abattage, débardage, façonnage, cubage, etc.) ; les techniques de pépinières et de plantations forestières en zone de forêt dense humide ; la création des comités paysans forêts (CPF), leurs rôles et l'interaction entre CPF et CFC ; la démarche de mise en place et d'accompagnement des CPF et leur rôles ; Vie associative : cas des CPF et la sensibilisation sur le main streaming VIH/ SIDA.



Photo 10: Séance de formation des CFC à Messondo



Photo 11: séance de formation des CFC sur les techniques d'abattage dans la FC de Djoum

## II.4. Appui à la création et au renforcement des capacités des Comités Paysans Forêts (CPF)/Projet FGSC

### 1. L'atelier d'harmonisation de la stratégie d'appui aux Comités Paysans Forêts (CPF) ; Bertoua le 03 et 04 Août 2010.

L'implication des populations locales dans la gestion des ressources forestières est une préoccupation de la politique forestière. La loi forestière de 1994 et ses textes subséquents intègrent bien cette dimension de la gestion participative des ressources. Dans ce processus de mise en place d'un système d'aménagement rationnel et durable des forêts environnantes, il est prescrit dans le cadre de la décision 135 fixant les procédures de classement des forêts du domaine forestier permanent, la mise en place des comités paysans forêt (CPF) là où il n'existe pas de structure représentatives des communautés. Les CPF sont des intermédiaires privilégiés entre l'administration forestière et les populations.

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun (PAF2C), le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), structure technique de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), a identifié les CPF comme acteur important dans la mise en œuvre du projet. A cet effet, le CTFC s'est engagé avec ses partenaires à contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière en agissant sur les Comités Paysans Forêts.

Le CTFC dans le cadre de son projet « **Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales** » voudrait entre autres contribuer à la mise en place d'un réseau fort et dynamique de structures d'intermédiation populations locales / autres acteurs de la gestion forestière, et favoriser l'implication de la société civile locale et des communautés dans la protection des écosystèmes forestiers.

Ainsi, il a été jugé nécessaire par le CTFC, avec ses partenaires que sont le MINFOF et le ProPSFE, qu'avant de s'engager sérieusement dans cet axe de renforcement de la gouvernance locale ; il faudrait organiser une concertation sur la question, en vue d'échanger les expériences et d'harmoniser l'approche d'intervention CPF. D'où l'objet de l'atelier sur la thématique des Comités Paysans Forêts (CPF), qui s'est tenu du 03 au 04 Août 2010 à la salle des actes de la CNPS de Bertoua. L'atelier en question avait pour objectif général de mettre en place une dynamique d'intervention concertée entre les différents acteurs dans le cadre de la mise en place et de l'accompagnement des CPF ; ceci afin d'assurer l'effectivité, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des actions dans la démarche CPF.



Photo 12 : participant à l'atelier CPF de Bertoua

Au regard des échanges qui ont eu lieu tout au long des précédentes phases (présentations et travaux de groupes), les résolutions suivantes ont été adoptées en plénière :

- Etablir des conventions de collaboration entre concessionnaires et CPF.
- Sensibiliser les communes pour qu'elles prennent en compte le fonctionnement des CPF dans le budget communal.
- Prise en compte des CPF dans la planification des CFC/ SFC.
- Intégrer dans les PTA du MINFOF les activités de suivi des CPF.
- Que le MINFOF prennent des dispositions pour une reconnaissance juridique des CPF (enregistrement des CPF au niveau du MINFOF, d'où certificat/récépissé d'enregistrement) ; ceci permettrait l'existence d'une base de données sur les CPF au niveau du MINFOF ;
- Améliorer le cadre réglementaire et législatif des comités paysans forêts ;
- Elaborer un document guide pratique qui permettra de faciliter et d'harmoniser l'accompagnement des CPF.
- Mettre à disposition des CPF les informations relatives à la RFA.
- Impliquer les ONG/associations locales dans le suivi des CPF.

Pour ce qui est de l'amélioration du cadre réglementaire et législatif des CPF, des propositions ont été faites.

- Création des CPF par village à revoir, compte tenu des réalités du terrain (multitude de villages)
- Revoir la composition des membres du bureau CPF en tenant compte des questions de minorités
- Fonctionnement des CPF :
  - Revoir le mandat du bureau à 5 ans renouvelable
  - Sur convocation du Président ou des 2/3 des membres
  - Exiger l'élaboration du statut et règlement intérieur du CPF avant sa légalisation
  - Intégrer dans la décision, l'enregistrement (sous base d'un récépissé), au niveau des services du MINFOF (notamment au niveau des délégations régionales)
  - Que la décision ministérielle relève aussi le fait que les CPF peuvent recevoir un appui des collectivités décentralisées (dans le cadre de la décentralisation).

Un plan d'action à moyen terme a été élaboré pour la mise en œuvre de toutes ces résolutions.

## 2. Les Comités paysans forêts (CPF)

Parti du constat suivant lequel les forêts communales existantes et en aménagement souffrent d'un déficit évident de concertation/collaboration entre les populations riveraines de ces forêts et la commune elle-même (cellule de foresterie communale (CFC), conseillers, exécutif) ; du fait que les décisions prises au niveau communal concernant la forêt ou la future forêt communale se font trop souvent sans concertation des riverains, leurs droits d'usage coutumiers sont souvent bafoués ; le CTFC a soumis un projet auprès de la coopération Canadienne dans le cadre du Fonds Gouvernance et société Civile (FGSC). Le projet a pour titre : *Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C)*.



Photo13 : Les socio du CTFC en activité sur le terrain

**Les Principales activités menées /résultats obtenus dans le cadre des CPF sont contenus dans le tableau ci-dessous :**

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
<b>Harmonisation des stratégies d'appui aux CPF</b>	Atelier d'harmonisation des stratégies d'appui aux CPF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation / participation de toutes les parties prenantes : concessionnaires des UFA, communes, MINFOF, ONG/associations, CPF, etc</li> <li>- Quelques propositions d'amélioration de la loi sur les CPF (une note synthétique est rédigée à cet effet)</li> <li>- Mise en place d'un cadre d'échange entre les différentes parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un répertoire des CPF à l'Est (toutes les parties)</li> <li>- Rédaction d'un guide pratique d'accompagnement des CPF (CTFC)</li> <li>- Suivi des recommandations de l'atelier relatif à la modification de la loi (CTFC)</li> </ul>	PAF2C ; Composante 2
<b>Connaitre l'état de lieu CPF</b>	Identification des CPF existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un répertoire des CPF existants autour des forêts communales est constitué</li> <li>- Un répertoire des CPF de la région de l'Est est en cours</li> </ul>	Continuer à collecter les données sur les CPF mis en place autour des UFAs	FGSC ; Volet 1 PAF2C ; Composante 2
<b>Renforcement des capacités CFC pour la mise en place et l'accompagnement des CPF</b>	Formation des responsables CFC, sur la législation, le rôle, les responsabilités du CPF ; et la démarche de mise en place CPF	<p>Dans chaque commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de découpage des secteurs CPF est validé</li> <li>- Un plan d'action pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est élaboré et mis en œuvre</li> <li>-Sensibilisation de la population sur le CPF par le CFC</li> <li>- Responsables communaux, CM, populations locales, sont sensibilisés sur l'importance des CPF pour l'aménagement des forêts communales</li> </ul>		FGSC ; Volet 2 PAF2C ; Composante 2
	Appui aux CFC dans la mise en place des CPF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le processus est accompagné à l'Est et au Centre/Sud dans les communes de : Batouri, Djoum, Lomié, Mindourou Messamena, Messondo, Salapoumbé, Doumé, Gari Gombo,</li> <li>- Les villages riverains aux forêts communales disposent des structures servent comme CPF :</li> <li>-<i>élections menées</i> :</li> <li>*07 CPF créés à Batouri</li> <li>*03 CPF créés à Lomié</li> <li>02 CPF à Djoum</li> <li>- <i>en cours</i> :</li> <li>*03 CPF créés à Messamena</li> <li>* 01 créés à Mindourou</li> </ul>		FGSC ; Volet 1 PAF2C ; Composante 2

		<ul style="list-style-type: none"> <li>* 02 CPF créées à Salapoumbé</li> <li>* 03 CPF créées à Messondo</li> <li>* 03 CPF restructurés à Gari Gombo</li> <li>* 06 CPF en cours de création à Doumé</li> </ul>		
	<p>Élaboration des modules de Formations thématiques pour les CFC et les CPF sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation des CFC et des CPF</li> <li>• La planification et la répartition de leurs activités</li> <li>• Le fonctionnement des CPF</li> <li>• La vulgarisation de la législation et de la foresterie communale</li> </ul>	Le module : identité et règlement intérieur est transmis et donné au profit de 17 CFC des régions de l'Est, du Centre et du Sud	Élaboration et transmission des modules suivantes de formations thématiques	FGSC ; volet 2.2
<b>Sensibilisation de la commune (institution)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation des maires</li> <li>-Information et sensibilisation des conseillers municipaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine.</li> </ul>	<p>Les maires étaient sensibilisés sur le sujet CPF lors de l'atelier Arrêté 520</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les Conseils Municipaux de Gari Gombo, Nanga Eboko, Minta, Messondo et de Batouri ont été sensibilisés</li> </ul>		FGSC ; volet 2.1
<b>Suivi des activités CPF</b>	Elaboration des outils et des procédures de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fiche d'information élaborée en vue de guider les séances de sensibilisation faites par les CFC</li> <li>- Un guide pratique pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est en cours d'élaboration</li> <li>- Fiche de suivi pour le monitoring CPF est élaboré</li> <li>-Le fiche de suivi est utilisée par tous les communes pour le suivi des activités</li> <li>-Des devoirs sont donnés aux CFC en vue de mettre en application les connaissances acquises à travers ces modules ; et elles sont accompagnées dans l'exécution de ces devoirs</li> <li>- un tableau de suivi est élaboré au niveau de CTFC pour le monitoring des activités</li> </ul>	- Elaboration d'un modèle de convention type entre la commune et les CPF	FGSC ; volet 2.3 et 2.4

Recommandations :

- Formation et accompagnement continu des CFC pendant la mise en place et pendant le renforcement des capacités des CPF.
- Clarification sur le statut et la reconnaissance du répertoire des CPF au niveau de MINFOF.

### III. APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE

#### III.1. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL)

A l'issu des recommandations de la mission de suivi-évaluation du SIM PFNL de Mai 2010, l'accent à été mis ce semestre sur le fonctionnement des caisses d'avance et l'appui à la légalité du SIM PFNL. En effet :

- Les caisses d'avance de 150 000 FCFA ont été remises à travers les PFLO, à chacune des 03 communes suivantes : Mbang, Dimako et Lomié ; ceci pour préfinancer les ventes des PFNL.

A Mbang,

- les avances sur produits ont donné un cumul de 640 000FCFA ; pour un total des ventes d'un montant de 4.116 500FCFA

A Dimako

- Les avances sur produits ont donné un cumul de 191 000FCFA ; pour un total des ventes d'un montant de 933 500 FCFA

A Lomié, bien que la caisse d'avance ait été remboursée, les données relatives aux ventes ne sont toujours pas mises à disposition par le PFLO.

#### III.2. Appui à la légalité du SIM PFNL

02 organisations locales à Mbang et à Lomié ont été choisies pour commencer une démarche d'obtention d'un titre d'exploitation des PFNL. Il s'agit de la COFCAM à Lomié et le RAFAMBA à Mbang. Ces 02 organisations ont reçues un appui financier du ProPSFE Est, à hauteur de 1 475 000 FCFA chacune ; pour le recrutement d'un consultant devant faciliter le processus. Les dossiers sont actuellement en cours de constitution.

Recommandations :

- Réflexion sur la stratégie du CTFC à l'avenir concernant PFNL
- Appuie pour renforcer le fonctionnement du SIM PFNL

### IV. APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

#### IV.1. Appui à la réalisation des Etudes Socio Economiques (ESE)

##### 1. Etudes socioéconomiques

Cette activité s'insère dans la composante 2 du PAF2C (Aménager et gérer durablement les forêts communales). En effet, dans le cadre du processus de classement des forêts communales, les études socio-économiques occupent une place de choix en ce sens qu'elles contribuent à renforcer l'information et la sensibilisation des populations locales d'une part, et d'autre part qu'elles permettent de prévoir, sur la base de l'identification et de l'appréciation de l'environnement socio-économique, des options d'aménagement forestier viables et acceptées par tous les acteurs. Le tableau 1 donne un aperçu des études réalisées et des résultats obtenus au cours du second semestre 2010.

**Tableau 1 : Synthèse des résultats relatifs aux ESE**

Communes	Activités réalisées / niveau d'avancement	Observations
Lomié	Etude bouclée et rapport déposé	
Mindourou-Messamena	Etude bouclée et rapport déposé	
Salapoumbé	Etude bouclée et rapport déposé	
Doumaintang	Etude bouclée et rapport déposé	

Batouri	- Enquêteurs formés - données collectées - Rapport en cours de rédaction (3 <sup>ème</sup> draft)	Finalisation prévue en Décembre 2010
Doumé	- Enquêteurs formés/- données collectées - Rapport en cours de rédaction (1 <sup>er</sup> draft)	Finalisation prévu pour le mois de Janvier 2011.



Photo 14 : élaboration de la carte participative lors de l'ESE de Doumé

#### IV.2. Atelier de formation des points focaux communaux VIH et des responsables du centre de promotion de la femme et de la famille sur le main streaming VIH au CTFC du 26 au 27 Août 2010

Pour limiter d'avantage les catastrophes de la pandémie VIH dans les Communes forestières, le CTFC (Centre technique de la Forêt Communale) en se référant à sa composante 4 « **Améliorer le niveau de vie des populations et accroître les capacités des Communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers** » du PAF2C (Le programme d'appui à la gestion durable des Forêts Communales au Cameroun), le PGCSS (le Programme germano camerounais de santé sida) et le DED ont mené durant le second semestre de manière concertée la lutte contre le VIH à travers les méthodes de sensibilisation VIH .

En effet, dans les Communes Forestières, le VIH a des ramifications négatives dans tous les domaines de la vie (sociale, économique, politique et culturelle). L'impact négatif de la pandémie VIH sur le développement dans les Communes Forestières est visible au niveau où la population active devient une population à charge. Ce qui entraîne automatiquement une baisse de productivité, de revenus, de qualité de travail et de rendement dans la gestion durable des forêts communales. En effet, une population malade de SIDA mène difficilement une gestion efficace et durable des ressources forestières communales.

Dans les Communes déjà engagées, le CTFC a élaboré en collaboration avec les Maires et les points focaux VIH des plans d'action pour l'année 2010. Il est prévu dans ces plans d'action deux grandes activités : la sensibilisation



Photo 15: participants à l'atelier VIH

VIH dans les établissements scolaires et dans les villages, puis les campagnes de dépistage volontaires et anonymes. Au vu de ce qui était prévu dans ces planifications, Le CTFC a apporté un appui technique et financier aux campagnes de dépistage réalisées en Août 2010 dans certaines Communes en collaboration avec le groupe technique régional de Bertoua (GTR de Bertoua). Toujours dans le cadre du suivi de la planification des activités VIH, le CTFC tout comme le PGCSS a apporté des appuis aux communes.

La Coopération allemande à travers ses différents programmes souhaite développer des synergies d'actions sur le terrain et accompagner les communes à définir une stratégie de planification et de mobilisation des ressources pour l'exécution des activités VIH. Ainsi donc, la nécessité de réunir tous les points focaux et les acteurs VIH des Communes pour la formation est apparue nécessaire et indispensable pour la pérennité des activités. A cet effet, les mairies se doivent d'être sensibilisées sur la question et de se mobiliser avec les partenaires potentiels pour l'implémentation des activités.

D'où l'importance pour le CTFC en collaboration avec le PGCSS d'organiser un atelier de formation des points focaux communaux VIH. Ce qui permet aux partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH d'explorer avec les communes la faisabilité des activités de formation, de sensibilisation, de dépistage et de main streaming VIH sur le terrain.

## **V. LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### **V.1. Activités changements climatiques et REDD+ du CTFC**

Au cours de ce semestre, le CTFC avec l'appui de Monsieur Jacques PLAN de la FNCOFOR à finalisé son projet intitulé « Restauration des forêts dégradées du Cameroun sous l'autorité des Collectivités territoriales ». ce projet est composé de huit composantes qui sont : la Planification territoriale, délimitation et classement des forêts communales ; Mesures forestières REDD + ; Renforcement des capacités des acteurs du REDD + communal ; Promotion du développement local ; Mesures additionnelles REDD + ; Evaluation sur site-test puis extension et mise en réseau de cette initiative REDD + ; Communication, extension et mise en réseau de cette initiative REDD + ; Gestion du projet.

L'argumentaire en faveur de la prise en compte du projet :

- Ce projet participe de manière innovante à la lutte contre le changement climatique en expérimentant pour la première fois en Afrique Centrale le processus REDD+ dont le principe a été très récemment adopté par la COP 15 (Lutte contre la dégradation et le défrichement des forêts renforcée par un mode original de gouvernance locale, par l'affectation locale des revenus forestiers et par des itinéraires techniques innovants ; Constitution additionnelle de puits de carbone forestiers par la création de reboisements ; Promotion du bois énergie en substitution aux énergies fossiles).
- Cette initiative, mise en réseau avec d'autres projets REDD+ portés par des associations de communes forestières (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso) et cofinancée par le FFEM, pourrait être répliquée dans d'autres régions du monde où la dégradation des forêts est favorisée par l'imprécision du statut foncier des terres et/ou le déni de la gouvernance locale.
- Ce projet participe au développement social par la formation, l'emploi et l'encadrement des acteurs locaux.
- Ce projet participe à la restauration d'écosystèmes dégradés
- Ce projet s'inscrit dans le processus de décentralisation en cours depuis 2004 au Cameroun.

- Le concours du FFEM garantira la cohérence des projets forestiers en cours ou à venir au Cameroun ; il assurera leur pérennité et facilitera leur acceptation et leur appropriation locales.

## **V.2. Sensibilisation et suivi de mise en œuvre de l'étude d'impact environnementale (EIE) des forêts communales dans la Région de l'Est du 18 au 28 Août 2010.**

Le Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC, structure d'appui technique de l'ACFCam – Association des Communes forestières du Cameroun) a assisté au cours de ce second semestre 2010 les communes de Gari Gombo, et Yokadouma dans la région de l'Est à l'élaboration des termes de référence pour la réalisation des études d'impacts environnementales.

Du 18 au 28 Août 2010, une mission conjointe composée des représentants du MINEP/Est et de la GTZ ProPSFE/Antenne Est et du CTFC a sensibilisé et suivi la mise en œuvre de l'EIE dans les forêts Communales dans la région de l'Est.

Les forêts communales ciblées dans le cadre de la mission sont celles qui sont actuellement en phase d'exploitation dans la Région de l'Est à savoir, les forêts communales de : Moloundou, Yokadouma, Gari-gombo et Dimako. La figure suivante présente la localisation de ces forêts.



***Localisation des quatre forêts communales en exploitation dans la Région de l'Est***

L'objectif global de la mission était d'évaluer au sein des quatre forêts communales en exploitation dans la Région de l'Est, où elles se situent à ce jour par rapport au respect des exigences légales en matière de réalisation des EIE, d'identifier les facteurs de blocage et proposer de manière participative une feuille de route/plan d'action pour combler les manquements.

## **VI. PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE**

### **VI.1. Agréments aux inventaires, sylviculture et EIE**

A la suite des travaux de la commission des agréments au MINFOF, les dossiers de demande d'agrément du CTFC pour les inventaires et la sylviculture ont été rejetés pour les motifs suivants :

**« Car contraire aux dispositions de la loi de 1990 sur les associations et à l'article 35 du décret N° 95-531/PM du 23/08/1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts ».**

Le dossier de demande d'agrément aux EIE est en cours au MINEP et attend également la réunion de la commission de délivrance des agréments.

## **VI.2. Conventions de l'ACFCAM/MINEP**

Le dossier a été déposé au MINEP pour appréciation.

## **VI.3. Publications du CTFC**

Le guide mise en place des CPF et les différentes fiches techniques sur la foresterie communale élaborées par le CTFC sont en cour de finalisation.

## **VII. ACTIVITES TRANSVERSALES**

### **VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA**

Le CTFC (Centre technique de la forêt Communale), organe technique de l'ACFCam (Association des Communes forestières du Cameroun) a accompagné au cours de ce semestre les Communes forestières en collaboration avec certains partenaires (DED, PGCSS, ACMS, GTR de l'EST) dans la mise en œuvre et le suivi des activités VIH. Les activités se résument ainsi qu'il suit :

- Accompagnement des Communes dans l'élaboration des plans d'actions VIH,
- Soutien aux Communes sollicitant l'appui du CTFC dans l'organisation des campagnes de dépistage volontaires du VIH,
- Formation des points focaux communaux VIH (personnes responsables de la mise en œuvre et du suivi des activités VIH de la Commune) sur le mainstreaming VIH afin que ces derniers soient mieux outillés sur ce concept.
- Sensibilisation des cellules de foresterie communales (CFC) sur le mainstreaming VIH
- Organisation d'un point de presse sur la journée mondiale de lutte contre le Sida au CTFC,
- Conduite des activités de sensibilisations VIH dans les conseils municipaux.
- Sensibilisation des participants de l'atelier de réflexion de l'arrêté 520 et proposition de la loi forestière sur le VIH.



Photo 16: Activités VIH au CTFC

### **VII.2. Lutte contre exploitation illégale des produits spéciaux à Messondo**

En collaboration avec les services déconcentrés du MINFOF et la gendarmerie de Messondo, le CTFC a effectué au cours du mois décembre 2010 une mission de lutte contre l'exploitation illégale des produits Spéciaux et du bois d'ébène dans la forêt communale de Messondo.

En effet, d'après les informations reçues des CPF des exploitants illégaux se sont établis dans la forêt communale de Messondo avec pour seul objectif d'exploiter ces produits spéciaux.

La densité très élevée de l'ébène dans la forêt communale soit environ 3,76 tiges /ha justifie l'incursion des exploitants illégaux dans cet espace. Cette récolte abusive, non contrôlée et illégale prive ainsi la commune des ressources financières et de ses produits forestiers.

Les villages concernés sont les six riverains de la forêt dans laquelle l'exploitation du bois a lieu, notamment Makot, Ngongos, Song Ntoume, Songbong, Song Lipem et Bodi.

Les personnes responsables de ces infractions sont identifiées; Les points GPS des zones d'exploitation illégale ont été enregistrés

Les bois ont été saisis et récupéré ;

Un rapport a été soumis à l'appréciation du Mr. Le Maire et transmis au service du MINFOF et au CTFC pour d'éventuelles poursuites judiciaires ou des réparations pour les préjudices subis.



Photo 17 : les bois d'ébène saisi à Messondo

### VII.3. Bourses du service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun (SCAC) à trois ingénieurs forestiers du CTFC/ACFCAM

Du 28 Novembre au 5 Décembre 2010, trois ingénieurs du CTFC ont bénéficié d'une bourse du service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun pour participer à la 2<sup>ème</sup> session de formation sur **La Certification Forestière et la Gestion Durable des Forêts Tropicales**, formation organisée par le Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture, Forêts-Bois (CRESA) de l'Université de Dschang et le Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique Centrale (CERAD) au Campus Universitaire Annexe de Nkolbisson, à Yaoundé.

Cette formation avait pour but de renforcer les capacités des personnels des entreprises forestières, des cadres et agents des administrations publiques, des ONGs internationales, nationales et locales et des populations locales et autochtones dans le domaine de la certification forestière et de la gestion durable des ressources forestières. Elle visait à faire acquérir aux apprenants les connaissances qui les rendent capables de comprendre la problématique, le sens, les enjeux et les implications de la certification forestière, de prendre une part active aux activités y relatives et de contribuer à la gestion responsable et durable des forêts tropicales.



Photo 18: Les trois ingénieurs du CTFC ayant participé à la formation

#### **VII.4. Participation du CTFC aux Conseils municipaux des Communes membres de l'ACFCAM**

Dans le souci du renforcement des capacités des élus locaux, et, afin de rendre plus efficace l'appui apporté aux Communes au cours de l'exercice 2011, le CTFC a participé au cours du second semestre 2010 aux sessions municipales des Communes de Batouri, Gari Gombo, Moloundou, Minta, Messondo, Djoum et Nanga Eboko, comme personne ressource pour les questions liées à la foresterie et afin de donner un meilleur aperçu de l'état d'avancement de la Commune dans le processus de mise en place d'un système durable de gestion des forêts communales.

Il est question ici de stimuler un plus grand intérêt des élus locaux sur les questions relatives à la mise en œuvre du plan d'aménagement, la réalisation de l'EIE, le fonctionnement des CPF, les réalisations sociales et la création des PME/PMI. A cela se sont ajoutées des activités VIH et GENRE dans les communes et la nécessité de leur prise en compte dans l'élaboration du budget communal.

#### **VII.5. Mission FFEM d'évaluation du PAF2C**

La mission d'évaluation du FFEM s'est tenue au cours du deuxième semestre 2010 avec l'entière collaboration du CTFC. Le rapport de cette mission reste attendu. On peut dire que le constat a été globalement satisfaisant malgré des points faibles relevés et que nous devons améliorer.

#### **VII.6. Atelier sur l'intercommunalité à Kribi**

Le CTFC a participé avec l'ACFCAM à l'atelier de Kribi sur l'intercommunalité organisé par le FEICOM. Le PAF2C apparaît comme un modèle d'intercommunalité des communes forestières et son expérience a été partagée avec les autres élus et les participants.

## **PARTIE II : RAPPORT FINANCIER**

Le présent rapport rentre dans le cadre des activités du PAF2C pour le second semestre 2010 (25/12/2010). Durant ce semestre, l'ACFCAM à travers le CTFC a eu à tenir plusieurs activités dans le cadre de son projet du PAF2C axé sur 6 objectifs majeurs :

Objectif n° 1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales
Objectif n° 2	Aménager et gérer durablement les forêts communales
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers
Objectif n°5	Limitier les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale

Tout au long de ce semestre un certains nombre activités ont été réalisés a hauteur de **276 774,57 €** dont **115 957,00 €** de la subvention FFEM **99 133,91 €** de la subvention GTZ, **12 436,85 €** de la subvention de l'ACDI et **3 789,82 € de la FAO** Récapitulé tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous. Il faut toutefois mentionner que certaines activités relevant des composantes 2, 3 et 5 sont encours et ne seront réglées qu'au premier trimestre 2011 sur l'enveloppe 2010. Il importe donc de ne pas être surpris par le niveau de consommation indiqué sur ces composantes à cet instant. Ceci explique cela.

## I- RECAPITULATIF ACTIVITES MENEES PAF2C 2nd SEMESTRE 10

Objec. Spéc.	Activités	Mt Total	AFD	GTZ	FGSC	FAO	ACFCAM
<b>Objectif N°1</b>							
111	Mission des maires camerounais	33 000 €					33 000 €
121	Appui institutionnel ACFCAM	4 237 €	4 237 €				
141	Appui Technique au dossier de classement	11 692 €	1 692 €				10 000 €
161	Formation des responsables des cellules de foresterie communale	38 680 €	10 033 €	9 135 €	2 018 €	2 494 €	15 000 €
	<b>S/Total</b>	<b>54 609 €</b>	<b>15 962 €</b>	<b>9 135 €</b>	<b>2 018 €</b>	<b>2 494 €</b>	<b>25 000 €</b>
<b>Objectif N°2</b>							
221	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire d'aménagement	47 374 €	457 €	5 917 €			41 000 €
222	études socio économiques	3 045 €		3 045 €			
2221	Appui aux CPF	5 232 €		3 130 €	2 102 €		
223	Elaboration Plan aménagement	0 €					
231	Appui à la réalisation des inventaires d'exploitation	59 €		59 €			
253	Plantation	65 735 €	5 735 €				60 000 €
	<b>S/Total</b>	<b>121 445 €</b>	<b>6 192 €</b>	<b>12 151 €</b>	<b>2 102 €</b>	<b>0 €</b>	<b>101 000 €</b>
<b>Objectif N°3</b>							
323	Appui technique et suivi des unités de transformation	1 023 €		1 023 €			
	<b>S/Total</b>	<b>1 023 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 023 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Objectif N°4</b>							
413	SIM PFNL-Création et appui à la création et au développement d'entreprises	1 325 €	1 325 €				
444	Appui Technique à l'élaboration des PDC	1 067 €		1 067 €			
	Main streaming VIH SIDA	1 296 €		1 296 €			
	<b>S/Total</b>	<b>3 688 €</b>	<b>1 325 €</b>	<b>2 363 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Objectif N°5</b>							
511	Appui à la réalisation des EIE	3 252 €	<b>3 252 €</b>				
512	Appui conseil environnemental	3 550 €	<b>425 €</b>		3 125 €		
521	Mise en œuvre PGE	214 €	<b>214 €</b>				
	<b>S/Total</b>	<b>7 016 €</b>	<b>3 891 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 125 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Objectif n° 6</b>							
	Appui Technique FNCOFOR Comité de pilotage	50 228 €	50 228 €				
62	Prise en Charge AT français	31 277 €	31 277 €				
	Prise en Charge Personnel Nationaux	74 948 €	20 524 €	45 457 €	4 078 €	1 296 €	3 593 €
	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)	22 047 €		21 913 €	135 €		
	Achat matériel Informatique	1 982 €	305 €	1 677 €			
	Frais fct voitures (2 voitures 4X4 mission dans les communes) et motos (5)	4 350 €	1 162 €	2 667 €	521 €		
	Achats matériels de bureaux et réfections locaux.	3 206 €		2 748 €	458 €		
	<b>S/Total</b>	<b>188 039 €</b>	<b>103 496 €</b>	<b>74 462 €</b>	<b>5 192 €</b>	<b>1 296 €</b>	<b>3 593 €</b>
	<b>Total Général</b>	<b>375 820 €</b>	<b>130 866 €</b>	<b>99 134 €</b>	<b>12 437 €</b>	<b>3 790 €</b>	<b>129 593 €</b>

## II- FINANCEMENT FFEM

Les paiements directs sur demandes de non-objection de l'ACFCAM a hauteur de 91 537 € ont été effectués relatifs au solde de la mission de l'AT français et aux appuis de la FNCOFOR suivant la convention cadre.

	ACTIVITES	les lignes budgétaires du PAF2C	budget 2010	Dépenses 1S-2010	Dépense 2S-2010	total dépenses 2010	solde
OBJECTIF 1	Appui à L'ACFCAM	1.2.3	8 000	1 174 €	4 237 €	5 411 €	2 589 €
	Appui technique à la planification du classement	1,4	10 000	659 €	1 692 €	2 351 €	7 649 €
	Appui à la tenue de la réunion des autorités administratives et des élites locales	1,4	5 000	0 €	0 €	0 €	5 000 €
	Appui à la tenue de la commission de classement	1,4	3 000	0 €	0 €	0 €	3 000 €
	Appui à la tenue des réunions de sensibilisation des populations locales	1,4	2 000	0 €	0 €	0 €	2 000 €
	Formation des Elus locaux à la maîtrise d'ouvrage et appui REED ( <b>Régularisation facture FNCOFOR 2008</b> )	171		0 €	10 033 €	10 033 €	-10 033 €
	<b>Total Objectif 1</b>		<b>28 000</b>	<b>1 832</b>	<b>15 962</b>	<b>17 794</b>	<b>10 206</b>
OBJECTIF 2	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire d'aménagement	2.2.1	65 000	0 €	457 €	457 €	64 543 €
	Appui technique à la création de plantations	4.2.3 et 2.5.3		429 €	5 735 €	6 164 €	-6 164 €
	<b>Total Objectif 2</b>		<b>65 000</b>	<b>429</b>	<b>6 192</b>	<b>6 621</b>	<b>58 379</b>
OBJECTIF 4	Formation PFNL sur base du concept DED élaboré	4.1.2	15 000	4 582 €	1 325 €	5 906 €	9 094 €
	Appui technique à l'élaboration des PDC	4,4	5 000	1 037 €	0 €	1 037 €	3 963 €
	<b>Total Objectif 4</b>		<b>20 000</b>	<b>5 618</b>	<b>1 325</b>	<b>6 943</b>	<b>13 057</b>
OBJECTIF 5	Appui conseil à l'élaboration des EIE	5.1.1	40 000	0 €	3 252 €	3 252 €	36 748 €
	Appui conseil environnemental	512		0 €	425 €	425 €	-425 €
	Mise en œuvre PGE	521		737 €	214 €	951 €	-951 €
	<b>Total Objectif 5</b>		<b>40 000</b>	<b>737</b>	<b>3 891</b>	<b>4 628</b>	<b>35 372</b>
	APPUI TECHNIQUE FNCOFOR (2008 à 2010)	6111		0 €	50 228 €	50 228 €	-50 228 €
	Solde mission AT Français de Aout- Octobre 2009	6211		0 €	31 277 €	31 277 €	-31 277 €
OBJECTIF 6	Salaire directeur CTFC	621,0	27 000	7 916 €	11 860 €	19 776 €	7 224 €
	Achat matériels informatiques	622,0	2 000	0 €	305 €	305 €	1 695 €
	Directeur technique, Audit SAF, complément véhicule Est, frais de fonctionnement, matériel bureau.	623,0	37 000	10 114 €	9 826 €	19 940 €	17 060 €
	<b>Total Objectif 6</b>		<b>66 000</b>	<b>18 030</b>	<b>103 495</b>	<b>121 525</b>	<b>-55 525</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>219 000</b>	<b>26 646</b>	<b>130 865</b>	<b>157 511</b>	<b>61 489 €</b>

**A- Décompte suivant budget 04 ans pour la période du 22/06/2010 au 25/12/2010**

**FFEM-Contrat n° CCM 1188.01S**

**Suivant avenant N°01**

**Intitulé du projet: Gestion durables des forêts communales au Cameroun**

<i>Objectifs Spécifique</i>	<i>Activités</i>	Budget FFEM prévu 4 ans €	Décompte 2008	Décompte 2009	2 010		total des dépenses	Reste à Verser en €	% Décaissement
					Décompte 1er Semestre 2010	Décompte 2e Semestre 2010			
111	Mission Maires Camerounais		1 118	3 631			4 749		
112	conférences/formation sur la gestion décentralisée		0	0			0		
121	Appui institutionnel ACFCAM			1 763	1 174	4 237	7 174		
141	Appui Technique au dossier de classement		0	0	659	1 692	2 351		
161	Formation des employés Communaux; gardes		7 428	0			7 428		
171	Formation des élus locaux au maitrise de l'ouvrage		0	0	0	10 033	10 033		
172	Formation des cadres Communaux à la maitrise de l'ouvrage		7 394	9 557			16 952		
181	Publications et contributions aux séminaires et atelier régionaux		0	2 854			2 854		
	<b>S/Total</b>	<b>83 300</b>	<b>15 940</b>	<b>17 806</b>	<b>1 832</b>	<b>15 962</b>	<b>51 540</b>	<b>31 760</b>	<b>61,87%</b>
<b>Objectif N°2</b>				0			0		
211	Appui à la création des plans de financement		0	0			0		
212	Convention provisoire exploitation		0	0			0		
221	Inventaire aménagement		0	8 781		457	9 238		
223	Elaboration Plan aménagement		0	0			0		

231	Inventaire exploitation		0	0			0		
232	Plan V et PAO		0	0			0		
241	Définition et validation des stratégies commerciales		0	0			0		
253	Plantation		2 810	32 026	429	5 735	40 999		
254	Financement de 1000 ha de plantations d'enrichissement et les entretiens		0	0			0		
	<b>S/Total</b>	<b>301 117</b>	<b>2 810</b>	<b>40 807</b>	<b>429</b>	<b>6 192</b>	<b>50 238</b>	<b>250 879</b>	<b>16,68%</b>
<b>Objectif N°3</b>				0			0		
311	Stratégie Commercialisation en forêt Communale		0	0			0		
323	Appui technique et suivi des unités de transformation		0	15 000			15 000		
	<b>S/Total</b>	<b>35 300</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>20 300</b>	<b>42,49%</b>
<b>Objectif N°4</b>				0			0		
413	SIM PFNL-Création et appui à la création et au développement d'entreprises		0	0	4 582	1 325	5 906		
422	Information, Sensibilisation et formation		0	0			0		
431	Formation aux métiers du bois		0	0			0		
441	Plan développement communaux		0	4 316	1 037	0	5 353		
	<b>S/Total</b>	<b>34 987</b>	<b>0</b>	<b>4 316</b>	<b>5 618</b>	<b>1 325</b>	<b>11 260</b>	<b>23 727</b>	<b>32,18%</b>
<b>Objectif N°5</b>				0					
511	Appui à la réalisation des EIE		0	3 049	0	3 252	6 301		
512	Appui conseil environnemental		0	0	0	425	425		
521	Mise en œuvre PGE		0	259	737	214	1 210		
531	Appui conseil pour la préparation des concepts		0	0			0		
532	Tests sur le terrain		0	0			0		
541	Appui conseil		0	0			0		
551	Formation EFIR		0	0			0		

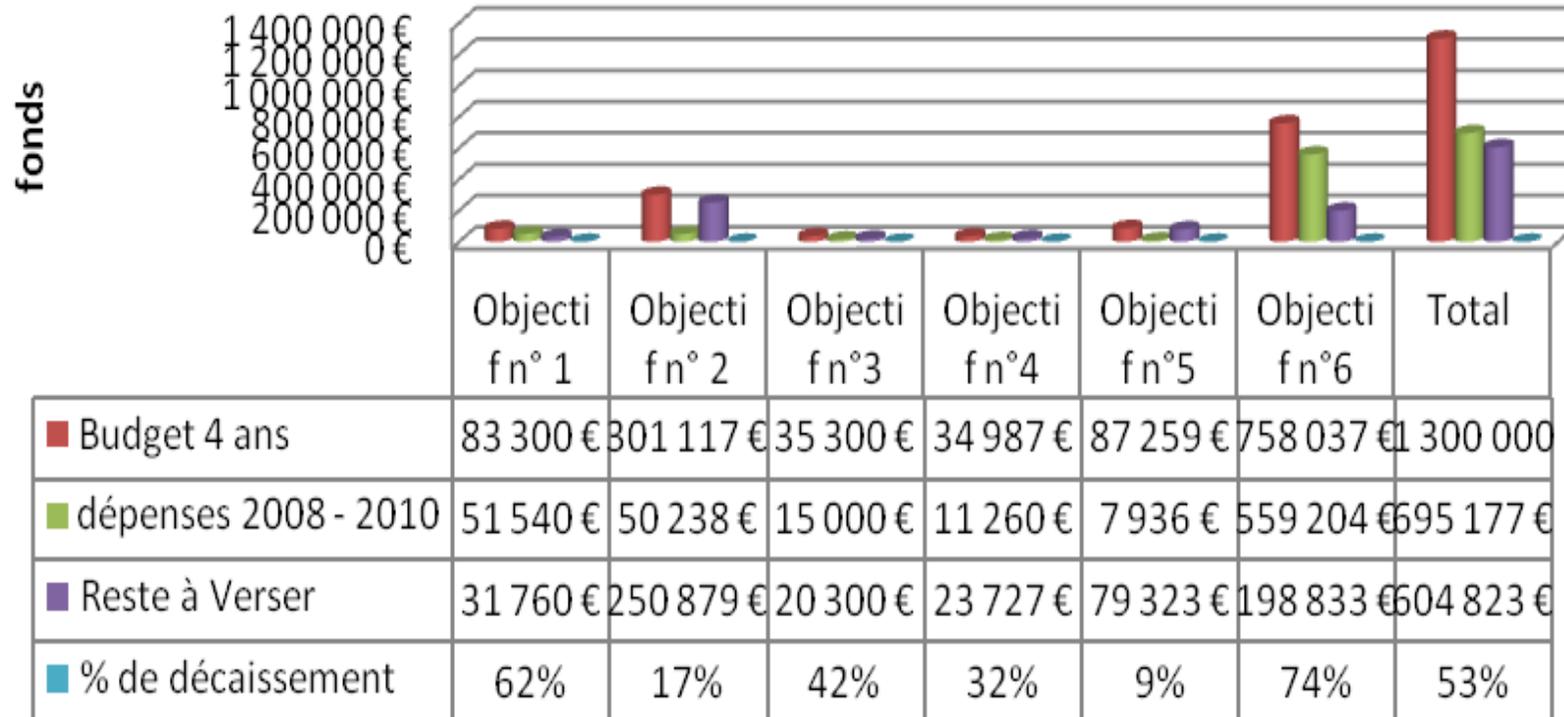
	<i>S/Total</i>	<b>87 259</b>	<b>0</b>	<b>3 308</b>	<b>737</b>	<b>3 891</b>	<b>7 936</b>	<b>79 323</b>	<b>9,09%</b>
<b>Objectif n° 6</b>				0					
611	Comité de Pilotage		3 546	3 123	0	50 228	56 896		
62			0	0			0		
	Frais de Personnel directeur (Net à payer, Indemnité de congé)		56 815	19 790	7 916	11 860	96 381		
	Prise en Charge AT Français		0	210 744	0	31 277	242 021		
	<b>Frais de fonctionnement</b>		0	0			0		
	Frais de Personnel Nationaux (Directeur Technique)		26 751	7 618	10 114	8 664	53 146		
	Frais de fonctionnement autres (photocopies, timbres et petit outillage)		3 158	2 798			5 956		
	Frais de fonctionnement Véhicules (carburant et entretien véhicule)		3 866	8 108		1 162	13 136		
	Frais de fonctionnement locaux (Gardiennage, Eau; Electricité, propreté, téléphone , internet)		20 175	707			20 881		
	<b>Investissements</b>		0	0			0		
	Installation Locaux Yaoundé( loyer ,réfections; mobilier )		11 704	0			11 704		
	Installation Locaux Bertoua (avance mobilier AT)		127	0			127		
	3 Véhicules (307 neuve et deux 4*4 d'occasion)		48 631	0			48 631		
	Equipement Informatique		7 734	0	0	305	8 039		
651	Promotion des résultats du programme au Cameroun et dans la sous-région -COMIFAC		0	2 287			2 287		
	<i>S/Total</i>	<b>758 037</b>	<b>182 506</b>	<b>255 173</b>	<b>18 030</b>	<b>103 495</b>	<b>559 204</b>	<b>198 833</b>	<b>73,77%</b>
	<b>TOTAL</b>		0	0			0		
	<b>en Euros</b>	<b>1 300 000</b>	<b>201 256</b>	<b>336 410</b>	<b>26 646</b>	<b>130 865</b>	<b>695 177</b>	<b>604 823</b>	<b>53,48%</b>
	<b>en Francs CFA</b>	<b>852 744 100</b>	<b>132 015 287</b>	<b>220 670 546</b>	<b>17 478 597</b>	<b>85 842 025</b>	<b>456 006 456</b>	<b>396 737 644</b>	<b>53,48%</b>

## B- Réalisation suivant Objectif du PAF2C

<b>Subvention PAF2C : Réalisation 2008 - 2010</b>					
PAF2C	INTITULE	Budget 4 ans	dépenses 2008 - 2010	Reste à Verser	% de décaissement
Objectif n° 1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	83 300 €	51 540 €	31 760 €	62%
Objectif n° 2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	301 117 €	50 238 €	250 879 €	17%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	35 300 €	15 000 €	20 300 €	42%
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	34 987 €	11 260 €	23 727 €	32%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	87 259 €	7 936 €	79 323 €	9%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	758 037 €	559 204 €	198 833 €	74%
<b>Total</b>		<b>1 300 000 €</b>	<b>695 177 €</b>	<b>604 823 €</b>	<b>53%</b>

### C- Représentation graphique

## Réalisation suivant Objectif du PAF2C



## D- Etats caisse d'avance

ETAT CAISSE D'AVANCE FFEM	2008		2009		2010	
	en Francs CFA	en Euros	en Francs CFA	en Euros	en Francs CFA	en Euros
Cumul Contribution financière déjà perçue	152 731 562	232 837,77	254 790 205	388 425,16	399 555 872	609 119,00
Cumul Contribution financière perçue -via reglt direct aux Fournisseurs			144 765 667	220 693,84	60 044 362	91 537,04
<b>Total Contribution financière Perçue</b>			399 555 872	609 119	459 600 234	700 656
<b>Solde compte bancaire CTFC en début d'exercice</b>	<b>152 731 562</b>	<b>0,00</b>	<b>20 716 275</b>	<b>31 581,76</b>	<b>46 870 500</b>	<b>71 454</b>
Versement Fonds au cours de l'exercice			102 058 643			
Autre avis de crédit (Extourne CAPITAL sarl (2008))	1 000 000	1 524,49		0,00		
Autre avis de crédit (Vente du véhicule CE 249 BD (Août/09))			3 000 000	4 573,47		
<b>Total</b>	<b>153 731 562</b>	<b>234 362,26</b>	<b>125 774 918</b>	<b>191 742,63</b>	<b>46 870 500</b>	<b>71 453,62</b>
Dépenses réalisées	132 015 287	201 256,01	78 904 418	537 666,09	33 195 816	50 606,70
<b>Disponibilité</b>	<b>20 716 275</b>	<b>31 581,76</b>	<b>46 870 500</b>	<b>71 453,62</b>	<b>13 674 223</b>	<b>20 846,22</b>
Banque	20 716 275	31 581,76	46 760 967	71 286,63	13 733 639	20 937
Caisse	0	0	109533	166,98	59 416	91

### III- FINANCEMENT DE LA GTZ

- Une 6eme demande d'appel de fonds sur la base des dépenses justifiées ont été déposées au ProPSFE le 27 Octobre 2010 d'un montant de 149 500 euros et virement effectué le 03/12/2010.

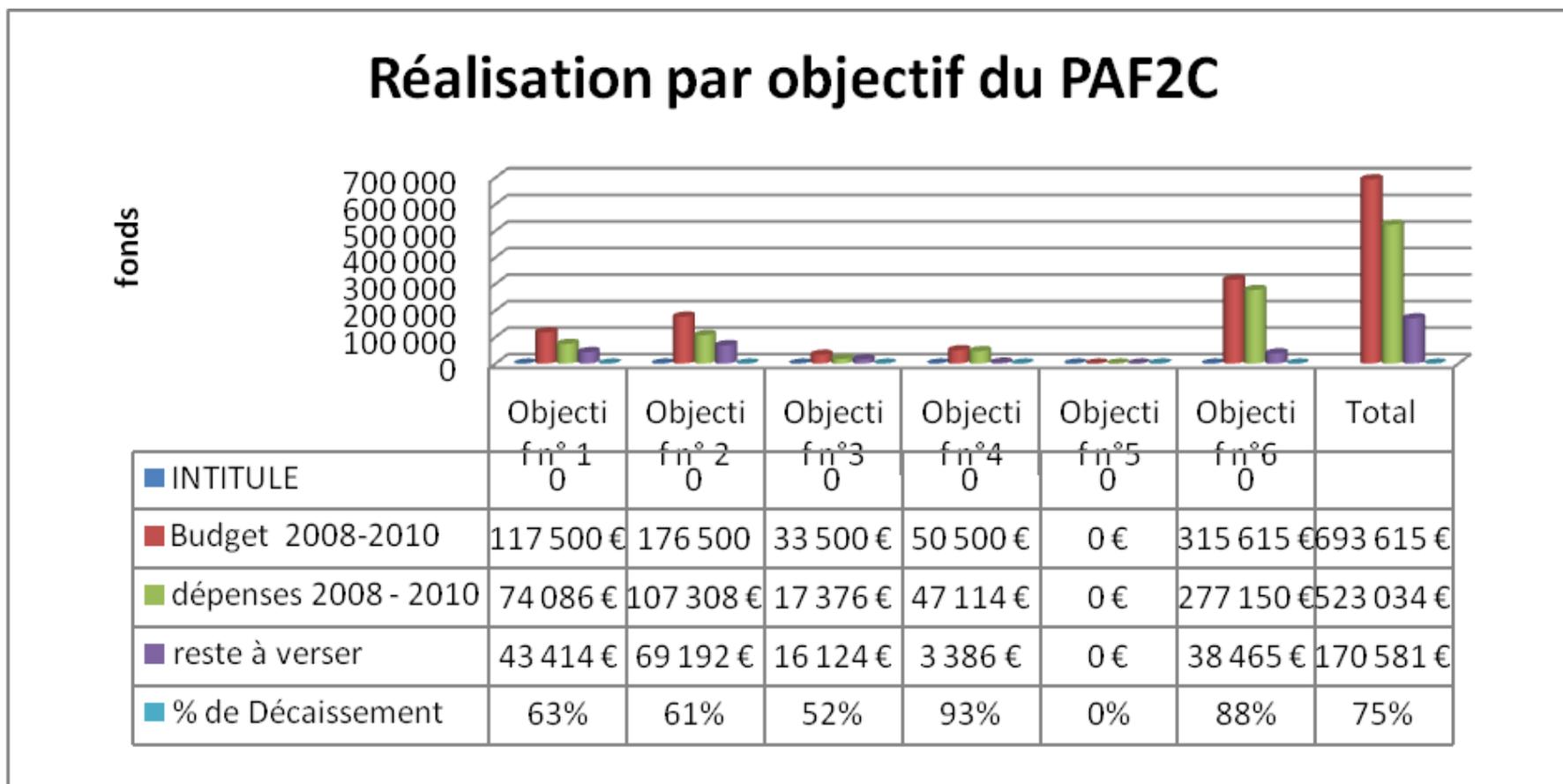
A- Tableau synoptique des coûts et du financement (en euros*)											
		Budget 2010	2 008	2 009	2010-1	2010-2	Total dépenses	solde	%		
<i>1</i>											
1	Appui institutionnel à la création des FC aux ministères et délégations-Résultat 12	13000	1 459,06	505,76	11	0	12 965	35	100%		
2	Appui technique dossier classement (planification du classement et réunion des autorités administratives) – Résultat 14	4000	3 237,01	743,38	37	0	4 017	-17	100%		
3	Cartographie et repérage terrain – Résultat 14	7000	1 856,76	6 355,20	90	0	8 302	-1 302	119%		
4	Appui technique consultation des populations et commission de classement– Résultat 14	18000	5 565,02	489,98	11	558	17 613	387	98%		
5	Suivi de la convention cadre– Résultat 15	2500	122,87	1 294,85	1 750	0	3 168	-668	127%		
6	Appui à la création et au renforcement des CFC– Résultat 16	43000	0,00	788,03	17	41	17 829	25 171	41%		
7	Préparation 2 plans de financement du PA – Résultat 21	1500	430,53	909,08	0	0	1 340	160	89%		
8	Inventaire d'aménagement – Résultat 22	20000	7 759,65	1 005,90	0	5 917	14 682	5 318	73%		
9	Etudes socioéconomiques, création des CPF – Résultat 22	67000	11	22	813,25	284,09	2 810	6 175	43 082	23 918	64%
10	Elaboration PA – Résultat 22	26000	0,00	5 919,33	63	0	5 982	20 018	23%		
11	Appui technique à la création des plantations – Résultat 25	40000	842,24	379,83	38	654	0	39 876	124	100%	
12	Elaboration stratégie commerciale– Résultat 31	3500	3 311,57	0,00	0	0	3 312	188	95%		
13	Etude pour la création d'unités transformation– Résultat 32	25000	104,36	639,34	12	297	1 023	14 064	10 936	56%	
14	Elaboration plan développement local– Résultats 43 et 44	40000	10	23	417,92	540,43	5 057	1 067	40 082	-82	100%

15	Atelier planification comité pilotage – Juin 2008	5000	1 510,27	3 489,72	0	0	5 000	0	100%
16	Installation et fonctionnement du CTFC – Résultat 62	71600	61 182,60	24 735,92	0	0	85 919	-14 319	120%
17	Appui conseil à l'élaboration des EIE	0		0,00	0	0	0	0	
18	Une formation transversale technique pour les cellules	30000		0,00	1 058	9 135	10 192	19 808	34%
19	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire exploitation	12000		2 286,74	0	59	2 346	9 654	20%
20	Formation des délégations MINFOF et MINEP (organisées dans les régions)	0		0,00	0	0	0	0	
21	Appui à la prise en compte de la foresterie communale dans le budget communal, planification des activités des cellules	10000		0,00	0	0	0	10 000	0%
22	Formation PFNL sur base du concept DED élaboré	5500		4 339,65	899	0	5 239	261	95%
23	Publication des données sur l'utilisation RFA et des revenus des forêts communales par les communes	5000		0,00	0	0	0	5 000	0%
24	Maintenance site internet	1000		0,00	0	915	915	85	91%
25	Main streaming VIH Sida	5000		0,00	497	1 296	1 793	3 207	36%
26	Salaire directeur CTFC	46509		22 733,01	14 214	12 103	49 050	-2 541	105%
27	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC	20746		2 522,63	3 964	4 617	11 104	9 642	54%
28	Salaire responsable financier	12812		1 844,18	3 067	6 095	11 007	1 805	86%
29	Salaire AT	70448		14 420,24	14 358	22 642	51 420	19 028	73%
30	Achat d'un véhicule	0		0,00	0	0	0	0	
31	Achat matériels informatiques	5500		0,00	686	1 677	2 363	3 137	43%
32	Achat Motos et équipements motos	0		0,00	0	0	0	0	
33	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)	66000		7 731,16	21 432	20 998	50 162	15 838	76%
34	Frais fct voitures et motos	11000		362,48	3 259	2 667	6 289	4 711	57%
35	Achats matériels de bureaux et réfections locaux.	5000		214,80	960	2 748	3 924	1 076	78%
36	Directeur technique, Audit SAF, complément véhicule Est, frais de fonctionnement, matériel bureau.	0		0,00	0	0	0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>693 615</b>	<b>109 613</b>	<b>238 536</b>	<b>75 752</b>	<b>99 134</b>	<b>523 034</b>	<b>170 581</b>	<b>75%</b>
<b>versement reçu</b>		<b>693 590</b>					<b>170 556</b>		

**B- Décompte par objectif du PAF2C suivant BUDGET global**

<b>Subvention GTZ: Réalisation 2008 -2010</b>					
<b>PAF2C</b>	<b>INTITULE</b>	<b>Budget 2008- 2010</b>	<b>dépenses 2008 - 2010</b>	<b>reste à verser</b>	<b>% de Décaissement</b>
Objectif n° 1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	117 500 €	74 086 €	43 414 €	63%
Objectif n° 2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	176 500	107 308 €	69 192 €	61%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	33 500 €	17 376 €	16 124 €	52%
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	50 500 €	47 114 €	3 386 €	93%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	0 €	0 €	0 €	0%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	315 615 €	277 150 €	38 465 €	88%
<b>Total</b>		<b>693 615 €</b>	<b>523 034 €</b>	<b>170 581 €</b>	<b>75%</b>

### C- Graphique des réalisations par objectif du PAF2C



## IV- FINANCEMENT DU FGSC

Sur la base de la 1ère tranche de paiement les dépenses ci-dessus ont été engagées dans le cadre de ce projet.

### ANALYSE DES ECARTS - CONTRIBUTION DE L'ACDI

PERIODE VISEE : jj - mm - 2010

Titre du projet : Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C --- Numéro du projet : PO5/FGSC-ACDI/010-011

Ligne Budgétaire	Description	Budget approuvé(1)	Dépenses réelles	Ecarts(2)
		(A)	(B)	(C)=(A)-(B)
A	Frais de Coordination, mise en œuvre			
<b>A-1</b>	<b>Salaires</b>	2447	4078	-1631
<b>A-3</b>	<b>Frais de bureau</b>	343	490	-147
A-4	<b>véhicules</b>	759	521	238
<b>A-6</b>	<b>Photocopies</b>	229	102	126
	<b>Total frais de coordination et de mise en œuvre</b>	<b>3 778</b>	<b>5 192</b>	<b>-1 414</b>
B	<b>ACTIVITÉS</b>	0	0	0
<b>B-1</b>	<b>Activité 1 : Création des structures représentatives locales</b>	0	0	0
	Certification des cartes(5) a l'INC (frais de certification 70 000 fcfa/carte dont 5*70 000=350 000Fcfa)	0	107	-107
	Organisation des (24) séances de concertations avec parties prenantes des CPF	3512	0	3512
	Information, sensibilisation	366	181	184
	Election des CPF et Installation des CPF	1829	1101	729
	<b>Total activité1</b>	<b>5 708</b>	<b>1 389</b>	<b>4 319</b>
<b>B-2</b>	<b>Activité 2 : Renforcement des capacités</b>	0	0	0
B-2.1	Former les conseillers communaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine.	858	591	267
	Formation CFC	1268	826	443
	Formation CPF	1910	0	1910
	Accompagner les cellules de foresterie communale et les CPF pour leur organisation et leur fonctionnement et former sur la gestion de conflit et la vie associative	1098	0	1098
	<b>Total activité 2</b>	<b>5 134</b>	<b>1 416</b>	<b>3 717</b>
B-3	<b>Activité 3 : Communication-Information</b>	0	0	0
B-3.2	Appuyer à l'élaboration d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune)	3066	3125	-59
	<b>Total activité 3</b>	<b>3 066</b>	<b>3 125</b>	<b>-59</b>
B-4	<b>Activité 4 : Valorisation des acquis –Révision législation forestière</b>	0	0	0

4.1	Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière	0	1192	-1192
	<b>Total activité 4 :</b>	<b>0</b>	<b>1 192</b>	<b>-1 192</b>
B-5	<b>Activité 5 : Suivi – Évaluation</b>	0	0	0
	Suivre et évaluer les activités des CFC relatives au projet lors de chaque visite du CTFC dans la commune.	366	122	244
	<b>Total activité 5 :</b>	<b>366</b>	<b>122</b>	<b>244</b>
	<b>Total activités</b>	<b>14 273</b>	<b>7 245</b>	<b>7 028</b>
<b>C</b>	<b>Volet renforcement organisationnel</b>	762		762
	<b>Total renforcement organisationnel</b>	<b>762</b>	<b>0</b>	<b>762</b>
	<b>Total charges directes</b>	<b>18 813</b>	<b>12 437</b>	<b>6 376</b>

## V- FINANCEMENT DE LA FAO

<i>Lignes budg. FAO</i>	Activités menées	total budget en FCFA	Dépenses FCFA	Solde FCFA	Solde €
<b>1</b>	<b>Despenses personnel</b>			-	
	1.1. Directeur du CTFC, coordonnateur des activités et ordonnateur des dépenses du projet	<b>1 920 000</b>	-	<b>1 920 000</b>	<b>2 927</b>
	1.2. Directeur technique du CTFC , coordonnateur technique du projet	<b>1 050 000</b>	-	<b>1 050 000</b>	<b>1 601</b>
	1.3. Responsable administratif et financier	<b>720 000</b>	-	<b>720 000</b>	<b>1 098</b>
	1.6. Aménagiste forestier CTFC région Centre Sud	<b>720 000</b>	-	<b>720 000</b>	<b>1 098</b>
	1.7. Aménagiste forestier CTFC région Est	<b>720 000</b>	-	<b>720 000</b>	<b>1 098</b>
	1.8. Indemnités mensuelles responsable SIG	<b>960 000</b>	-	<b>960 000</b>	<b>1 464</b>
	1.9. secrétaire du projet	<b>570 000</b>	-	<b>570 000</b>	<b>869</b>
	1.10. chauffeurs affecté au projet	<b>570 000</b>	-	<b>570 000</b>	<b>869</b>
	1.4. Ingénieur forestier, Chargé du projet	<b>4 800 000</b>	<b>400 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>6 708</b>
	Recrutement de 03 stagiaires assistants	<b>5 400 000</b>	<b>450 000</b>	<b>4 950 000</b>	<b>7 546</b>
<b>4.1</b>	<b>Atelier de lancement du projet à Yaoundé</b>	<b>1 980 000</b>	<b>1 555 725</b>	<b>424 275</b>	<b>647</b>
<b>5.</b>	<b>Gestion de l'information</b>	<b>1 500 000</b>	<b>80 000</b>	<b>1 420 000</b>	<b>2 165</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2 485 725</b>		<b>3 789</b>
<b>VERSEMENT RECU</b>			<b>4 821 280</b>		<b>7 350</b>
<b>DISPONIBILITES</b>			<b>2 335 555</b>		<b>3 561</b>

## VI- FINANCEMENT DE L'ACFCAM ET DE SES COMMUNES

Objectifs Spécifiques	Activités	DECAISSEMENT ACFCAM (en euros)
<b>Objectif N°1</b>		
111	Mission Maires Camerounais en France de 10 maires	<b>33 000</b>
141	Appui au dossier de classement dans 4 communes	<b>10 000</b>
171	Participation à la Formation des élus locaux à la maîtrise de l'ouvrage : 20 communes- CPF-Arreté0520-Flegt-Conseils municipaux sur la foresterie communale	<b>15 000</b>
	<b>S/Total</b>	<b>58 000</b>
<b>Objectif N°2</b>		
221	Inventaire aménagement (I A) et Exploitation (I E) Nanga Eboko(I-A) Messondo(PA) –Dimako(I E)	<b>41 000</b>
253	Plantation (Activités engagées par 18 communes Extrême Nord et la Commune de Lagdo dans le Nord) sur une moyenne budgétaire de 5 à 600 Euros par Commune.	<b>60 000</b>
	<b>S/Total</b>	<b>101 000</b>
<b>Objectif n° 6</b>		
62		
	Contribution au Frais de Personnel directeur (Net à payer, Indemnités de congé)	<b>3 593</b>
	<b>S/Total</b>	<b>3 593</b>
<b>TOTAL financement propre ACFCAM (en Euros)</b>		<b>162 593</b>
Ces décaissements ne prennent pas en compte l'appui du MINFOF aux communes dans le cadre des activités de reboisement (70 communes * 5 000 000 FCFA = 350 000 000 FCFA). Le CTFC a accompagné ses Communes membres qui ont bénéficié de cette convention MINFOF pour une meilleure utilisation de ces ressources et les résultats sont satisfaisants. Nous n'avons pas suivis les communes ne faisant pas partie de notre programme		<b>533 572</b>
<b>TOTAL APPORTS DES ORGANISMES NATIONAUX</b>		<b>696 165</b>

## CONCLUSION

Le CTFC a poursuivi au cours de deuxième semestre 2010 ses activités de suivi de classement des forêts communales, d'inventaire d'aménagement (Lomié ; Nanga Eboko), de la finalisation des études socioéconomiques (Batouri ; Doumaintang, Salapoumbé). En collaboration avec les mairies et les services déconcentrés du MINFOF, les activités de lutte contre les exploitations illégales ont été lancées avec des résultats satisfaisants. Il est important de saluer l'engagement de la coopération allemande pour les cinq prochaines années qui vient une fois de plus témoigner l'intérêt et le soutien que ce grand pays européen porte à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Par ailleurs, une nouvelle fiche de projet REED+ plus dense et étoffée a été élaborée et présentée à diverses institutions et particulièrement au FFEM dont ses appuis au PAF2C ont été essentiels pour le lancement du programme et que ces appuis vont jusqu'en fin 2012 selon la convention. Le même projet a été déposé auprès du Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature pour suivre les procédures de financement du Fond mondial pour l'Environnement.

• **Sur la thématique changement climatique et aménagement**, des progrès importants ont été réalisés par les communes du grand sud qui ont autofinancé leur inventaire d'aménagement et celles de la région du grand Nord sur des activités de reboisement. Ceci explique le niveau bas de consommation des ressources CTFC sur les composantes 2 et 5. Il faut cependant noter que certaines activités sur ces composantes sont en cours et que les décaissements ne se feront qu'au premier trimestre 2011.

• **Sur le plan des ressources humaines** l'équipe du CTFC s'est densifiée. Le nouveau Chef d'Antenne Est Monsieur YOUSOUFA MATY a été recruté. D'Autre part, Monsieur MBARGA MESSI Ingénieur aménagiste a été recruté pour suivre les activités du Projet FLEGT sur un an. Egalement Messieurs ENGOLA AYO, TADJUIDJEU et MBIDA OTTOU rejoignent le CTFC en qualité d'Ingénieur Assistants sur les activités FLEGT pour un an. Enfin, un nouvel Assistant technique de la coopération allemande vient en remplacement de Monsieur Peter Rabus arrivé enfin de contrat.

• **Le renforcement des capacités** des ressources humaines des Cellules de Forêt Communale a été intense pour les Chefs des CFC sur de nouveaux modules. L'organisation des élections et la formation des comités paysans forêts sont entrées en phase croisière au cours de ce second semestre. Plus de 400 Conseillers municipaux des Communes forestières ont participé au cours de ce semestre à nos activités de formation et de sensibilisation sur diverses thématiques du PAF2C et sur les préoccupations de nos principaux partenaires.

Aussi, Le CTFC a également participé au cours du semestre à l'organisation des producteurs issus des 7 communes ciblées de la région Est Cameroun aux techniques de valorisation des PFNL, de transformation, de structuration d'une filière de commercialisation et l'appui à la mise en place des caisses d'avance et à la coordination du Système d'information des marchés pour lesdits producteurs.

• **En matière de coopération**, le CTFC a accompagné la mission des Maires des Communes forestières du Cameroun en France sur la thématique « exploitation des Forêts communales ». Les Nouveaux projets avec la coopération Canadienne sur la gouvernance forestières et la FAO sur la traçabilité ont démarré au cours de ce second semestre. Par ailleurs, les préparatifs du 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales de la COMIFAC à Yaoundé du 3 au 6 mai 2011 ont démarré après le soutien apporté par la Présidence de la République du Cameroun à cette initiative.

• **Un nouveau projet** portant sur les activités de Changement climatique a été élaboré et soumis auprès du MINEP dans le cadre des financements du Fond mondial pour l'environnement. La coopération allemande a confirmé au cours de semestre le renouvellement de son soutien au programme pour les 5 prochaines années.

• **Le Site web:** [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)) est resté fonctionnel et le CTFC, dans sa stratégie de communication, a créé des liens avec d'autres sites œuvrant dans le secteur forestier afin de mieux informer le public sur les activités de la foresterie communale au Cameroun dans le but de mieux promouvoir la gestion décentralisée des ressources naturelles. Enfin, nous avons également publié en juillet le dernier numéro du CTFC info de l'année 2010.

Le second semestre 2010, globalement a permis au CTFC de consolider son rôle de principal partenaire technique dans l'appui aux Communes membres de l'ACFCAM et de leur cellule de foresterie communale, au travers de son Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C). Ce rôle ne peut être pérennisé que si une véritable stratégie d'autofinancement du CTFC est élaborée à moyen terme. Cette stratégie qui sera proposée au Comité de pilotage repose sur la filialisation des prestations du CTFC aux Communes. Le Statut associatif du CTFC ne lui permettant pas d'avoir des agréments auprès du MINFOF et MINEP pour proposer des services rémunérés aux Communes, il est important pour préserver l'avenir que le Comité de pilotage accorde son quitus au CTFC et à l'ACFCAM pour trouver dès le premier trimestre 2011 des alternatives afin de générer des ressources propres à réinvestir sur le programme à travers une ou deux filiales de prestation de services.